

PER  
R-382  
EX. 2

Revue  
Dominicaine

Decembre 1935

# Revue Dominicaine

Paraît chaque mois à 80 pages

*Directeur*

R. P. M.-A. LAMARCHE

## *Conseil de Rédaction*

RR. PP. Ceslas FOREST  
Benoit MAILLOUX  
Raymond VOYER  
Th.-M. LAMARCHE  
Albert SAINT-PIERRE

## *Abonnements*

Canada: \$2.00  
Etranger: \$2.25  
Avec le « Rosaire »:  
25 sous en plus par an  
Le numéro: 25 sous

*La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de S. Dominique.*

---

EN JANVIER 1936

## *L'AMERICANISME ET NOTRE VIE RELIGIEUSE*

par le R. P. Raymond-M. VOYER, O. P.

---

## *LA SOCIETE D'ETUDE ET DE CONFERENCES*

par Madame Annette LASALLE-LEDUC

---

5375, Av. N.-D. de Grâce, Montréal (Canada)

R-382

R-382

24:2

6

**CIGARETTES**  
**SWEET**  
**CAPORAL**

"La forme la plus pure  
sous laquelle le tabac  
peut être fumé".

*Lancet*

Réclame de la Division de Québec  
Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

## LES CADEAUX UTILES

Dans le choix d'un cadeau de Noël ou du Jour de l'An, on se laisse guider par la situation, les besoins, les désirs de ceux à qui l'on veut apporter de la joie.

Si les vôtres ne possèdent pas sur votre vie, une protection suffisante, n'est-ce pas un superbe et précieux présent que de leur apporter la sécurité complète ? Prolongez-leur votre aide par-delà votre vie.

La suggestion de la sollicitude, de l'affection, de la responsabilité ou de la reconnaissance :

C'EST UNE POLICE DANS

# La Société des Artisans Canadiens-Français

FONDEE EN 1876

*Société mutuelle astreinte aux mêmes obligations légales de  
sécurité que les compagnies commerciales*

**Vie, Accident, Maladie, Invalidité, Rentes viagères.**

La plus forte institution canadienne-française d'assurance  
sur la vie, en Amérique.

*Assure les hommes, les femmes et les enfants, depuis \$100.00  
jusqu'à \$10,000.00, d'après les systèmes les plus  
modernes et les plus avantageux.*

Tous les bénéfices réalisés, au lieu d'être distribués à  
des actionnaires, vont directement aux assurés eux-mêmes.

**Assurance en vigueur: Bénéfices payés: Fonds accumulés:**

**\$50,000,000.00**

**\$21,500,000.00**

**\$14,500,000.00**

**SIÈGE SOCIAL : MONTRÉAL**

Décembre 1935

## SOMMAIRE

---

R. P. Thomas-M. LAMARCHE, O. P.  
**Pour un centenaire de Lacordaire**

---

T. R. P. M.-Ceslas FOREST, O. P.  
**La Question juive au Canada. — II.**

---

Mlle Hélène GRENIER  
**L'Espagne à seconde vue**

---

LE SENS DES FAITS. — A propos d'hérésie, par le  
R. P. Thomas-M. LANDRY, O. P. — A nos présents et  
futurs abonnés, par le R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

---

L'ESPRIT DES LIVRES. — Fandrich: *L'Ecole Primaire Supérieure* (H.-M. H.) Ingold: *Général et Trappiste* (E. L.) Bouffier: *Anna-Maria Taigi* (H.-M. H.) Ghéon: *Le mystère du roi S. Louis* (A.-M. M.) Mme Lamontagne-Beauregard: *Dans la brousse* (A. S.-P.) Massoulié: *Méditations de S. Thomas* (R.-M. C.) Fanfani: *Catéchisme sur l'état religieux* (R.-M. C.) Guenette: *Essai sur l'éducation* (M.-C. F.) Constantin-Weyer: *Le flâneur sous la tente* (M. L.) M. Pagot: *Par la joie ! — Notes de pédagogie moderne* (J. B.) De Montigny: *Les boules de neige* (A. S.-P.) Robert Rumilly: *Marie Barbier, mystique canadienne*. Autres publications. Accusés de réception. Table des Matières.



## POUR UN CENTENAIRE DE LACORDAIRE

---

*On a célébré cette année le centième anniversaire du premier sermon de Lacordaire à Notre-Dame. C'est une invite à rappeler l'attachante et extraordinaire physionomie de cet homme qui sut concilier dans sa vie, apparemment du moins, des inconciliables, ayant tour à tour étonné son siècle comme prêtre, moine, prédicateur, député, académicien, éducateur, restaurateur d'Ordre ; par dessus tout, vénéré dans son pays presque à l'égal d'un saint.*

*Le point saillant, la caractéristique de cette grande figure du XIXe siècle, c'est cette note apostolique, au sens large d'action religieuse, qui met pour ainsi dire de l'âme et de l'unité dans tous ses faits et gestes, et nous découvre le secret de sa prodigieuse influence.*

*Le Père Janvier, l'un de ses successeurs à Notre-Dame, n'hésite pas à affirmer que « le Père Lacordaire fut manifestement un envoyé de Dieu ». Et cette parole, à suivre le cours des événements de sa vie, ne paraît ni trop audacieuse ni vraiment trop fraternelle. Il n'y a pas à douter que la Providence se servit de son génie et de ses vertus, pour toucher son siècle, tirer les âmes de*

*leur indifférence, et rendre au culte traditionnel la place et l'autorité qui lui étaient dues. A coup sûr la grâce, sans laquelle tout ministère demeure infructueux, fut la cause première de ses surnaturels succès. Mais Lacordaire apparaît aussi comme l'instrument choisi et approprié à un siècle assoiffé de vérité, et qui aimait l'entendre de quelqu'un qui auparavant l'eût vécue, de toute la force et la vitalité de son cœur.*

*On a peu d'idée de la puissance de persuasion de cette parole que Sainte-Beuve a définie «l'éloquence même», de l'emprise de cet homme comparable aux saint Bernard, aux Pierre l'Ermite, et qui sut comme eux faire de son verbe enflammé, le moyen par excellence pour atteindre l'âme des foules et les convertir au bien.*

*Quand Lacordaire monta en 1835 dans la chaire de Notre-Dame, l'antique cathédrale «se remplit d'une multitude qu'elle n'avait pas encore vue». La jeunesse de la Saint-Vincent de Paul, la jeunesse libérale et absolutiste, les amis et les ennemis, et cette foule curieuse à l'affût de toute nouveauté soudainement moussée par la mode, s'étaient rendus dans la célèbre enceinte. Et remarquons bien, c'était quelques années à peine après que Louis Veuillot eût formulé cette sombre déclaration : « Dans la ville que j'habitais, il y avait sans doute d'honnêtes gens, il n'y avait pas un homme à ma connaissance, pas un, ni fonctionnaire, ni magistrat, ni vieux, ni jeune qui*

remplit ses devoirs religieux ... » Tous les journaux du temps parlent de « concours prodigieux », d'« affluence inouïe ». Toutes les classes trouvaient leurs représentants à Notre-Dame : députés, militaires, magistrats, savants, artistes, hommes de lettres. Quel succès déjà, après le souffle de révolte, d'impiété et d'indifférence qui venait de passer sur la France et l'Europe.

« Je montai en chaire, dit Lacordaire, non sans émotion, mais avec fermeté, l'œil fixé sur l'archevêque (c'était Mgr de Quélen) qui était pour moi après Dieu, mais avant le public, le premier personnage de cette scène. Il m'écoutait, la tête un peu baissée, dans un état d'immobilité absolue, comme un homme qui n'était pas simplement spectateur, ni même juge, mais qui courait des risques personnels dans cette solennelle aventure. Quand j'eus pris pied dans mon sujet et mon auditoire, que ma poitrine se fût dilatée sous la nécessité de saisir une si vaste assemblée d'hommes, et que l'inspiration eût fait place au calme d'un début, il m'échappa un de ces cris, dont l'accent, lorsqu'il est sincère et vrai, ne manque jamais d'émouvoir ». Ce cri, lancé sous le coup de l'émotion profonde et du feu de l'improvisation était, paraît-il : « Assemblée, assemblée, que me demandez-vous ? que voulez-vous de moi ? La vérité ? Vous ne l'avez donc pas en vous ? Vous la cherchez donc, vous voulez la recevoir ; vous êtes venus ici pour être enseignés ». L'archevê-

que tressaillit visiblement, dit le Père Lacordaire. La bataille était gagnée dans son esprit, elle l'était aussi dans l'auditoire.

Il ne faudrait pas croire que cette éloquence du Père Lacordaire se traduisait comme en une simple joute oratoire d'un dilettante de la parole. Sa religion n'était pas pour lui qu'une occasion de faire valoir ses beaux dons surélevés jusqu'au génie dont la nature l'avait si généreusement doué. Non, Lacordaire était un homme aux croyances éminemment actives et pratiques. Il avait la soif des âmes, et toute l'ardeur d'un néophyte profondément atteint comme saint Paul de la folie de la croix. Et c'est cette sincérité dans la conviction qui lui valut non seulement ses triomphes jamais surpassés depuis dans la chaire chrétienne, mais toute cette moisson d'âmes qui devaient à sa suite exercer une si visible influence sur le catholicisme des Français.

Comment énumérer les éclatantes ou obscures conversions dues à sa parole ardente et persuasive. « A son contact et à sa voix, les préjugés tombaient d'eux-mêmes, les erreurs se dissipaient et les volontés se trouvaient soudainement ébranlées » ; le catholicisme regagnait de sa faveur populaire, retrouvait même son ancien prestige dans la vie nationale. On connaît cette boutade : « Le Père Lacordaire faisait monter sur les confessionnaux ; le Père Ravignan y faisait entrer ». Ce n'est là évidemment qu'une con-

*cession au plaisir facile d'un bon jeu de mots. C'est Mgr Donnet archevêque de Bordeaux qui écrivait en 1862, après le passage de Lacordaire : « Les effets produits par cette parole ont été immenses et durables. L'esprit public est changé depuis cette époque. Nous sommes encore la ville élégante et quelquefois trop légère, mais les églises sont plus fréquentées que dans plusieurs grandes villes qui ont une meilleure réputation ».*

*A Metz, il opéra cette conversion devenue célèbre du Général de Marguerite. « Et encore, dit Foisset, elle ne fut point isolée ; j'ai sous les yeux la preuve que le commandant de l'école d'application, un colonel et un chef d'escadrons d'artillerie, et bon nombre d'autres firent acte de foi à la suite de cette station. A Nancy, c'est Alphonse Thierry de Saint-Baussant, artiste doué d'une intelligence vive et d'une aménité charmante qui revint à Dieu, réconforté, pour lui demeurer dans la suite scrupuleusement fidèle. Un jeune avocat, Alexandre de Metz-Noblat suivit son exemple, sentant selon ses propres mots, à la parole du grand prédicateur « ses résistances et les objections fondre dans son âme comme la neige sous un chaud rayon de soleil ». Plus tard, c'est le sculpteur Bonnassieu, Mme la comtesse de Colmar, Pierre Olivain, Félix Pittard, entrés dans la Compagnie de Jésus, Piel, Besson, Requédât, pour ne nommer que les plus connus ou les plus illustres.*

Pourtant, cette gloire de qualité si rare, et de moins en moins contestée, le grand homme ne devait pas en jouir à son gré. Il fallut entrer en lice pour les intérêts supérieurs de l'Eglise et de la France. Et là encore, son action devait avoir de lointaines conséquences. Si aujourd'hui, parmi tant d'autres, la plume ardente d'un Etienne Gilson doit batailler pour une liberté religieuse plus parfaite sur le sol français, quel est l'Ordre religieux qui ne doit pas au Père Lacordaire cette tolérance reconnue en terre française au prix de son génie et de la persévérance de ses efforts.

C'est lui qui s'écriait avec une mâle assurance : « la liberté ne se donne pas elle se prend ». Aussi fut-il exceptionnellement heureux dans cette cause qu'il gagna en faveur de tous les instituts en plaidant celle des Frères Prêcheurs. Le gouvernement avait, en 1828, poussé la haine du catholicisme jusqu'à interdire l'enseignement aux Pères Jésuites sous le fallacieux prétexte qu'ils voulaient accaparer toute l'influence politique et religieuse. Lacordaire réclamait dans son *Mémoire* qui est un chef-d'œuvre de tact et de bon sens la simple autorisation pour un chrétien « de suivre les aspirations de sa foi, de vivre pauvrement avec quelques amis touchés des mêmes désirs que lui ».

A force d'audace et de courage il contourna tous les obstacles et triompha de toutes les difficultés. Et, dit le Père Janvier, « il réussit même à

*faire acclamer la robe blanche aux trois centres de notre vie, religieuse, politique, intellectuelle : Notre-Dame, la Chambre des Députés et l'Académie Française ».*

*Je tenterais bien en vain d'énumérer ici en ces courtes pages toutes les œuvres apostoliques du grand prédicateur. Ai-je seulement réussi à indiquer les traits essentiels. Je me demande pourtant, avant de terminer, quelle vie peut être comparable à la sienne en travaux aussi divers et aussi féconds. Qui donc au XIXe siècle a su autant que lui faire passer dans sa parole et dans sa vie autant de cette âme du Christ qui pour un chrétien est en définitive le seul véritable foyer de toute action religieuse. On peut en tirer une dernière preuve, un dernier exemple de cette page sublime, à mon sens la plus belle qui soit sortie de sa bouche et de son cœur : « Seigneur Jésus, depuis dix ans que je parle de votre Eglise devant cet auditoire, c'est au fond toujours de vous que j'ai parlé ; mais enfin aujourd'hui, plus directement, j'arrive à vous-même, à cette divine figure qui est chaque jour l'objet de ma contemplation, à vos pieds sacrés que j'ai baisés tant de fois, à vos mains aimables qui m'ont si souvent béni, à votre chef couronné de gloire et d'épines, à cette vie dont j'ai respiré le parfum dès ma naissance, que mon adolescence a méconnue, que ma jeunesse a reconquise, que mon âge mûr adore et annonce à toute créature. O Père, ô Maître, ô*

*Ami, ô Jésus, secondez-moi plus que jamais, puisqu'étant plus proche de vous, il convient qu'on s'en aperçoive, et que je tire de ma bouche, des paroles qui se sentent de cet admirable voisinage ».*

*A l'innocente question : Quel sermon de Lacordaire voudriez-vous avoir entendu? ma foi, j'opterais pour celui-là, digne aussi d'une célébration centenaire, — mais c'est le cas de dire : ils sont trop !*

Thomas-M. LAMARCHE, O. P.

---

## La Question juive chez nous

---

### *Deuxième article*

#### *Les juifs et l'Université*

Le Moyen Age qui mettait les juifs au ban de la société les écartait des fonctions publiques et leur interdisait les professions libérales. L'émancipation civile des juifs a fait tomber la plupart de ces barrières. Seules, quelques législations de l'Europe Orientale contiennent encore des restrictions de ce genre. Le nombre des étudiants juifs admis à l'université est fixé d'avance et ne peut être dépassé.

Chez nous, aucune entrave n'est mise au droit qu'ils ont, comme tous les autres citoyens, de s'instruire. Aucune loi ne leur interdit l'entrée des universités, ni l'exercice de telle ou telle profession. Par contre, nos universités étant des institutions libres, elles pourraient à la rigueur fermer leurs portes aux juifs. A l'Université de Montréal — c'est d'elle seule qu'il sera question dans cet article — on s'est refusé jusqu'ici à le faire.

On a prétendu que cette université était envahie par les juifs. Il n'en est rien. Sur 2 500 étudiants environ qui fréquentent ses facultés et éco-

les, — il faudrait même dire 4 500, si nous comptons à la façon des universités anglaises, en incluant les élèves des quatre dernières années du cours classique, — le nombre des juifs a varié, en ces derniers temps, de 50 à 75. On les retrouve surtout à l'École de Pharmacie et à la Faculté de Droit : à l'École de Pharmacie, parce que c'est la seule qui existe à Montréal ; à la Faculté de Droit, parce que les futurs avocats juifs veulent apprendre notre langue et étudier chez nous le droit civil qui est français d'origine et d'esprit.

L'Université impose aux étudiants juifs le maximum de ses exigences, soit pour les qualifications intellectuelles, soit pour les frais de scolarité. Elle les astreint à la même discipline que les autres. Ils ne sont admis à aucune fonction, à aucun office dans l'enseignement ou dans la vie sociale des étudiants. Par ailleurs, personne jusqu'ici n'a jamais mis en doute leur réserve, leur esprit de travail et leur soumission aux règlements de l'Université. Tout ce qu'ils demandent, c'est une science qu'on n'a jamais encore refusée à personne.

Dans certains milieux, on n'a cessé de reprocher vivement à l'Université de Montréal son attitude vis-à-vis des juifs. Les passions qu'on a soulevées à ce propos ont failli amener des bagarres entre étudiants. Elles ont conduit, en tout cas, à cette chose extrêmement regrettable : la grève des internes de l'hôpital Notre-Dame. En nous

plaçant au point de vue patriotique, nous n'hésitons pas à affirmer que cette campagne est malheureuse. L'Université de Montréal traverse une crise financière qui met en jeu son existence elle-même. Elle aura besoin, pour survivre, du concours de tous. Ce n'est certes pas le moment de soulever contre elle l'opinion publique.

On admettra sans peine que ceux à qui on a confié les destinées de l'Université sont plus en mesure que qui que ce soit de donner à un problème comme celui-là la solution qui convient. Ils ont, autant que n'importe qui, le souci sincère de sauvegarder nos intérêts nationaux et religieux. Si certaines personnes ou certains corps responsables jugent à propos d'attirer l'attention des autorités universitaires sur tel ou tel point, qu'ils le fassent directement et privément. Le grand public est trop souvent incapable de juger sainement et sans passion de problèmes aussi complexes. En tout cas, lorsque l'autorité constituée a pris une décision, les critiques ne peuvent plus qu'inutilement nuire à une œuvre que nous devrions tous avoir à cœur de défendre et de sauver.

L'admission des juifs à l'Université a été longuement et soigneusement étudiée par qui de droit. Le statu quo n'en a pas moins été maintenu. Si un jour l'autorité compétente décide de modifier son attitude, nous acceptons d'avance sa décision. Tout ce que nous voulons aujourd'hui

d'hui, c'est exposer quelques-unes des raisons qui légitiment la position prise par l'Université. Il va de soi que nous parlons en notre nom propre.

On dit que l'Université de Montréal est une université catholique, et on en conclut qu'elle devrait être réservée aux catholiques. La conclusion ne s'impose nullement. Une université catholique, c'est une université où l'enseignement est catholique. Cet enseignement exige des professeurs catholiques ; il n'exige pas nécessairement que tous les élèves soient catholiques. Le Concile plénier du Canada, tenu à Québec en 1909, demande de détourner les étudiants catholiques des universités protestantes ou neutres ; il ne demande pas de détourner les protestants ou les juifs de nos universités catholiques. Au point de vue religieux, la fréquentation des universités protestantes ou neutres par nos étudiants comporte des dangers. Il semble au contraire qu'il faudrait plutôt nous réjouir de voir les protestants et les juifs rechercher un enseignement catholique. On nous permettra ici un souvenir personnel. Nous sommes chargé du cours de morale sociale à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques. Or, deux années consécutives, des élèves protestants inscrits à l'École sont venus nous exprimer leur surprise d'abord, leur admiration ensuite, en face de la doctrine proposée par l'Église. Aucun témoignage ne nous a davantage réjoui.

Un seul motif religieux pourrait faire écarter les juifs de l'Université : ce serait le danger que cette fréquentation ferait courir à nos étudiants. Or ce danger est nul. Les juifs n'ont guère donné jusqu'ici que des exemples de travail et de bonne tenue. Ceux qui ont charge de la discipline universitaire n'hésitent pas à en témoigner.

En se plaçant, non plus au point de vue religieux, mais au point de vue national, on ajoute : l'Université de Montréal a été créée par les nôtres et pour les nôtres ; les juifs n'y sont donc pas à leur place. Ici encore, il y a des réserves à faire. L'Université de Montréal a reçu, en ces dernières années, près d'un million de la ville de Montréal et cinq millions de la Législature de Québec. Cet argent est de l'argent canadien-français, mais c'est aussi de l'argent anglais et de l'argent juif. Il y a plus. L'Université devra fermer ses portes à brève échéance à moins que la ville et le gouvernement ne lui accordent des octrois annuels capables de couvrir, en partie au moins, son déficit actuel. Des sacrifices seront demandés à tous, aux juifs comme aux autres. Serait-il habile, serait-il même juste de les écarter d'une université qu'ils seront appelés à secourir ? Dans une province où il n'y a pas d'université d'état, peut-on légitimement les forcer à concourir à l'enseignement supérieur et leur en refuser l'accès ?

Sans doute, si le nombre des étudiants que nous pouvons admettre à l'Université était limité,

si nous devons en écarter un certain nombre, il serait injuste de ne pas accorder la préférence aux nôtres. Mais ce n'est pas le cas. Dans la plupart des facultés, nous aurions avantage à ce que les inscriptions fussent plus nombreuses puisque la plus grande partie de nos revenus nous vient des droits de scolarité.

On objecte enfin que les professions libérales sont encombrées. C'est la raison que l'on a fait valoir jusqu'ici pour écarter les femmes de la pratique du droit. Nous pensons, au contraire, qu'il n'y a pas ici une question de race ou de sexe, mais une question de compétence. Si l'on veut restreindre l'exercice de telle ou telle profession, qu'on élève les barrières, toutes les barrières qui en ferment l'entrée, celles du baccalauréat et celles des diplômes universitaires. Mais qu'on ne fasse pas intervenir des considérants tout-à-fait étrangers au légitime exercice de ces professions.

Tout comme, les juifs peuvent fort bien désirer être soignés et défendus en justice par les leurs. C'est même leur droit. Ne les forcez pas à fonder une université juive, car c'est alors que la province sera inondée de professionnels juifs. Il y aurait un moyen d'ailleurs de limiter le nombre de ces professionnels aux besoins de la population juive ; ce serait que les Canadiens français, dans ce domaine comme dans les autres, encouragent exclusivement les leurs.

Du reste, ce problème ne regarde pas direc-

tement l'Université. Il relève avant tout des chambres professionnelles. C'est à celles-ci qu'il incombe de protéger leurs professions respectives. Tant qu'elles laisseront les portes ouvertes à tous, nous ne sommes pas responsables de l'encombrement qui peut en résulter. Il suffit que nous exigeons des juifs les qualifications qu'elles ont elles-mêmes fixées. L'Université se montre tellement sévère à cet égard que, sur 133 étudiants juifs qui se sont présentés en 1933 pour être inscrits à la Faculté de médecine, trois seulement ont été acceptés.

Voilà quelques-uns des motifs sur lesquels les autorités universitaires se sont appuyées pour laisser la porte ouverte aux étudiants juifs. Il va de soi — nous le répétons — qu'elles sont prêtes à accepter toute direction contraire qui pourrait leur être donnée un jour.

#### *Les juifs et la loi du dimanche*

Le Canada étant un pays chrétien, ses lois comme ses institutions doivent en porter l'empreinte. Il convient donc, non seulement qu'elles s'inspirent des préceptes divins, mais encore qu'elles leur accordent, en certains cas, la sanction civile. C'est le but que se proposent en particulier celles qui ont trait à l'observance du dimanche.

De 1867 à 1902, — j'emprunte ces données au mémoire soumis récemment à la Cour d'appel

par Me Antonio Perrault, — il semblait admis que le pouvoir de réglementer l'observance du dimanche relevait des provinces. Cette interprétation fut modifiée, en 1903, par le Conseil privé. Celui-ci décida que toute loi prohibitive concernant le dimanche était du droit pénal et relevait par conséquent du parlement fédéral. Seules les réglementations locales et de police continuent de ressortir aux différentes législatures.

Le jugement du Conseil privé rendait inconstitutionnelles la plupart des lois édictées par les provinces. Le parlement fédéral résolut donc de les remplacer par une loi générale. Le bill soigneusement élaboré fut présenté, le 12 mars 1906, par le ministre de la Justice sir Charles Fitzpatrick. Il souleva de longs débats qui trouvèrent un écho à travers tout le pays. Nous n'en retiendrons que ce qui a rapport à la question que nous étudions.

Lors de la discussion aux Communes, les juifs représentés par M. Goldstein et les adventistes du septième jour représentés par M. Folinsbee demandèrent qu'on insérât dans la loi un certain nombre d'exceptions à leur endroit. Cette demande fut rejetée, mais le parlement décida de laisser aux provinces le droit d'accorder, chacune en particulier, ce qu'il avait refusé pour le pays tout entier. Voici, par exemple l'article 4 de la loi : « Sauf les dispositions de la présente loi et *les dispositions des lois provinciales actuellement en vi-*

*gueur ou qui le peuvent devenir*, personne ne peut, le dimanche, vendre, offrir en vente ou acheter des marchandises, des effets, des biens meubles ou immeubles, exercer ou continuer d'exercer une besogne de son état ordinaire ou quelque besogne accessoire de cet état ou pour quelque gain, exécuter, au cours de cette journée, une besogne ou un ouvrage, ou employer à son exécution une autre personne ».

Cette loi adoptée le 13 juillet 1906 ne devait entrer en vigueur que le premier mars 1907. Dans l'intervalle, la Législature de Québec s'empessa de passer une loi pour garantir aux juifs les privilèges qu'ils n'avaient pu obtenir du parlement fédéral. Cette loi, présentée le 22 février 1907, fut votée le 27 et sanctionnée le 28. Voici le texte de l'article 7 qui a soulevé depuis tant de discussions. « Nonobstant toutes dispositions à ce contraires contenues dans la présente section, quiconque observe consciencieusement et habituellement le septième jour de la semaine comme jour du sabbat et s'abstient réellement du travail ce jour-là n'est pas sujet à être poursuivi pour avoir fait du travail le premier jour de la semaine, si ce travail ne dérange pas d'autres personnes dans l'observance du premier jour de la semaine à titre de jour saint, et si l'endroit où se fait ce travail n'est pas ouvert au commerce ce jour-là ».

Comme il fallait s'y attendre, cette loi a donné lieu à toutes sortes d'abus sur lesquels nous

reviendrons plus loin. L'année dernière, la *Ligue du Dimanche* demanda au gouvernement le rappel du privilège juif. Le Premier Ministre répondit en mettant en doute le droit du Parlement à abroger l'article 7. Quelques jours plus tard, en effet, MM. L.-E. Beaulieu et Charles Lanctot tentaient de démontrer, dans le *Soleil* qu'une pareille abrogation serait *ultra vires*. D'autres jurisconsultes éminents : MM. Antonio Perrault, Léo Pelland et Anatole Vanier ont soutenu le contraire. Devant cette divergence d'opinions, le Procureur Général décida de référer la question aux cours de justice. Si le débat est porté de la Cour d'appel à la Cour suprême, et de celle-ci devant le Conseil privé, le gouvernement aura toujours eu l'avantage de gagner du temps.

Nous n'avons pas autorité pour discuter ce point de droit quelque peu étranger d'ailleurs à la question qui nous occupe. Il appartiendra aux cours de justice de décider à qui, du Parlement fédéral ou du Parlement provincial, revient le droit d'abroger le privilège juif. Quant à nous, nous nous bornerons à chercher ce qu'il faut en penser.

Nous admettons volontiers que l'article 7 a été rédigé avec un grand soin. Les restrictions dont on a entouré le privilège juif tendent à réduire au minimum les inconvénients qu'on en pouvait redouter. Ce qu'on ne semble pas avoir prévu toutefois, c'est que ces restrictions resteraient

illusaires, et qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'en exiger le respect. Les pires abus devaient fatalement s'introduire par la porte qu'on avait eu l'imprudence d'entre-bâiller.

Comment s'assurer, par exemple, que celui qui travaille le dimanche « observe consciencieusement et habituellement » le jour du sabbat et « s'abstient réellement du travail ce jour-là » ? N'est-ce pas une invite à tous les juifs, pratiquants ou non, à violer le dimanche ? En fait, une enquête récente de la *Ligue du Dimanche* a prouvé que « presque tous les ateliers juifs étaient en pleine opération le samedi ». Ce qui ne les empêche pas évidemment de continuer leur travail le dimanche.

La loi qui autorise les juifs à travailler le dimanche, leur interdit de faire du commerce et d'ouvrir leurs magasins. La *Ligue du Dimanche* a aussi fait enquête sur ce point, et en voici le résultat : « Nous avons mené dernièrement une petite enquête à Montréal, dans le centre de la ville, entre les rues Craig, Bleury, Laurier et Saint-Denis. Combien avons-nous trouvé de magasins juifs ouverts le dimanche ? Cent dix-huit. Quelques-uns, vendeurs de fruits et de légumes, auraient pu peut-être soutenir qu'ils étaient en règle avec un récent jugement, mais les nombreux épiciers, les bouchers et les tailleurs, les marchands de nouveautés et de fourrures, les quincailliers, etc ? » Ces abus s'étaient si effrontément

qu'on a fini par croire qu'ils faisaient partie du privilège accordé aux juifs. Et un jeune journaliste a pu écrire qu'on avait bien fait de leur permettre « de tenir boutique ouverte le dimanche ».

Il en serait de même de l'interdiction qui est faite aux patrons juifs de forcer leurs ouvriers chrétiens à travailler le dimanche. Elle n'aurait cessé d'être violée. Il est tellement facile, en ces temps de chômage, de trouver des ouvriers complaisants.

En résumé, il y avait dans la loi un privilège soumis à beaucoup de restrictions. Les juifs ont accepté le privilège, mais se sont moqués des restrictions. C'était inévitable. Rien n'est plus aisé que de tourner une loi comme celle-là, d'en masquer les violations. Du reste, l'industrie et le commerce juifs sont trop considérables pour qu'un contrôle efficace puisse être exercé. L'expérience est faite et elle est concluante. A la longue, le mal ne pourra que s'aggraver. Le seul moyen de redonner au dimanche son caractère de jour saint, c'est d'abroger l'article sept de la loi.

N'est-il pas étrange d'ailleurs que notre province ait été la seule à accorder aux juifs un privilège que le Parlement fédéral leur avait refusé? Largeur d'esprit ou excès de complaisance? Nous laissons à chacun le soin de répondre. En tout cas, il en est de cette question comme de celle des écoles juives : tout ce que les juifs ont réussi à obtenir était plus ou moins au détriment

des intérêts religieux de cette province.

Rien ne concourt, en effet, à donner à un pays une physionomie chrétienne comme l'observance du dimanche. C'est, pour un peuple, la façon par excellence d'affirmer ouvertement sa foi. Sans tomber dans les exagérations du puritanisme, nos ancêtres ont toujours professé un profond respect pour le Jour du Seigneur. Cela fait partie de notre patrimoine national et religieux, et nous ne devrions permettre à personne d'y toucher.

Nous n'ignorons pas que les juifs qui observent scrupuleusement le jour du sabbat, — et il en reste encore, — se trouvent dans une situation défavorable vis-à-vis de leurs concitoyens d'autre origine. Ils le savaient en venant s'établir ici. Ils l'ont accepté d'avance, comme les mormons ont accepté de renoncer à la polygamie. Un pays chrétien, ce n'est pas seulement un pays habité par des chrétiens, c'est avant tout un pays dont les lois, comme les institutions, sont chrétiennes. Nous serions inexcusables de sacrifier quoi que ce soit de cela pour plaire à des gens qui sont venus ici de leur plein gré et que nous n'avons nul intérêt à attirer ou à garder chez nous. C'est à eux à se soumettre aux lois du pays et non aux lois du pays à s'incliner devant leurs exigences.

Bien plus, cet excès de complaisance à l'égard de la minorité juive n'est pas sans dangers pour l'avenir. Et c'est elle qui en ressentira le contre-coup. « Pas besoin d'être prophète, lisait-

on dans l'*Action nationale* du mois de février 1934, pour prédire que l'antisémitisme, le véritable, sera inévitable chez nous comme ailleurs, à moins que deux choses ne se produisent : à savoir que les juifs eux-mêmes, déjà jugés trop encombrants, se remettent à leur rang et à leur place, que ceux des nôtres, immédiatement intéressés à les ménager, cessent de faire des juifs une caste privilégiée ».

#### *Le boycottage des juifs*

Le boycottage est, de toutes les formes de l'antisémitisme, celle qui est la plus douloureusement sentie par les juifs. Elle les atteint dans cette poursuite de la fortune qui est, pour le grand nombre d'entre eux, le but unique et l'unique raison de vivre. C'est aussi celle où les rivalités d'intérêts peuvent le plus facilement se glisser sous les beaux mots de patriotisme et de solidarité.

Le jugement à porter sur ces appels au boycottage des juifs semble, à première vue, des plus faciles. Il n'y a pas deux morales : l'une qui régit nos rapports avec les juifs et l'autre qui régit nos rapports avec le reste de l'humanité. Il n'y en a qu'une, et ses prescriptions sont claires : il n'est jamais permis de faire du tort aux autres par des moyens injustes.

La justice ou l'injustice des moyens, c'est, on le devine, le point sur lequel se concentre la discussion ; c'est la route qu'elle prend pour passer

de l'abstrait au concret, du terrain des principes à celui des faits. Nous devons l'y suivre, sans nous dissimuler le danger que comporte pareille démarche.

Le premier argument que l'on apporte pour justifier cet appel au boycottage des juifs, c'est leur malhonnêteté. On dit : nous n'en voulons pas aux juifs. Ce que nous dénonçons, c'est un ensemble de méthodes frauduleuses grâce auxquelles les juifs réussissent à édifier leur fortune et à écraser leurs concurrents. En détournant les nôtres d'acheter chez les juifs, nous ne poursuivons qu'un but : les protéger contre ces gens sans scrupule.

Usure, faux poids, incendies criminels, recel d'objets volés, marchandises frelatées, réclames malhonnêtes, fraude des douanes, violation de la loi du salaire minimum : voilà quelques-uns des moyens par lesquels les juifs arrivent à la fortune. Ils n'observent les lois qu'en autant qu'ils ne peuvent y échapper. Ils admettent de fausses manœuvres dans le commerce, ils ne reconnaissent aucune entrave morale. Leur honnêteté elle-même est une tactique.

Un portrait aussi peu nuancé a bien des chances de n'être autre chose qu'une caricature. Des généralisations de cette sorte ont quelque chose d'odieux. Elles appartiennent au pamphlet bien plus qu'à l'histoire. En englobant toute une race, elles nuisent injustement à tous les indivi-

dus honnêtes qui ne sont pas responsables après tout des escroqueries des autres. Les méthodes frauduleuses énumérées plus haut ne sont pas spécifiquement juives : elles sont humaines. S'il est des juifs qui les emploient, il en est d'autres qui les ignorent. En tout cas, elles ne suffisent pas à elles seules à rendre compte de la réussite du commerçant juif. « On observe généralement, écrit le P. Bonsirven, que le succès du juif, marchand ou ouvrier, tient en partie à son acharnement au labeur, à son endurance, sa sobriété et son économie ; il est dû grandement aussi aux aptitudes commerciales supérieures de l'israélite et à son entente des conditions économiques modernes, qui sont au reste pour une bonne part sa création ».

Il n'en est pas moins vrai que les juifs ont eu de tout temps et dans tous les pays une réputation déplorable et même unique. C'est celle qu'ils se sont faite chez nous, et il faudrait tout de même être un peu naïf pour soutenir qu'elle est injustifiée. Il est très peu de gens qui n'aient sur ce sujet quelque aventure personnelle désagréable à raconter. Certes, les juifs n'ont pas le monopole des procédés malhonnêtes, ces procédés ne sont pas communs chez eux, mais c'est tout de même le seul peuple à qui à tort ou à raison, on les attribue en propre. L'attitude des compagnies d'assurance à leur endroit est, à ce point de vue, des plus significatives. Tous ne sont pas des incen-

diaires, et pourtant aucun d'entre eux ne peut être assuré contre l'incendie. Mesure d'exception qui atteint l'innocent autant que le coupable, mais que les juifs, comme groupe, ont eux-mêmes provoquée.

Un homme en vue disait récemment : qu'on force les juifs à respecter les lois, toutes les lois, et ils s'en iront. Nous ne le pensons pas, mais il n'y a pas moins dans cette boutade une indication précieuse. Surveillance plus étroite de la police, application rigoureuse de la peine pour chaque violation de la loi, autant de moyens qui devraient être employés pour faire disparaître la concurrence déloyale que trop de juifs font aux industriels et aux commerçants honnêtes. Mais ceci est évidemment le rôle de l'autorité. C'est à elle qu'il appartient de faire respecter la justice.

Quant aux particuliers, il ne leur est certes pas interdit de dénoncer la malhonnêteté de certaines méthodes de commerce, de mettre les nôtres en garde contre les pièges qui peuvent leur être tendus, de signaler, de façon générale, les risques possibles de l'achat chez les juifs et du commerce avec eux. Mais ils ne peuvent guère aller plus loin sans risquer de blesser la justice. Accoler l'étiquette de voleur à celle de juif — nous parlons évidemment au figuré — sur une liste de boutiques pour en éloigner la clientèle, nous paraît un procédé que nulle morale ne peut justifier.

Outre ce boycottage *direct*, il en est un autre *indirect*. Il s'identifie avec cette campagne dite de « l'achat chez nous ». A Montréal, — et il faudrait en dire autant d'un certain nombre d'autres villes, — nous sommes la très grande majorité. Comment se fait-il que le commerce anglais ou juif prospère, alors que trop souvent le nôtre périclité ? Avec un peu plus d'esprit de solidarité ne serait-ce pas le contraire ? Pourquoi porter notre argent à nos concitoyens anglais beaucoup plus riches que nous ? Pourquoi surtout le porter à ces sans-patrie que sont les juifs ? Gardons notre argent, puisque c'est lui qui est appelé à soutenir nos œuvres nationales. Gardons notre argent, pour pouvoir enfin occuper dans notre propre province la place qui nous revient.

*Tout cela est fort juste, et nous le faisons nôtre.* N'oublions pas toutefois qu'il s'agit ici d'une question d'affaires où il entre très peu de sentiment, même patriotique. Non seulement le commerçant canadien-français ne doit pas tenter d'exploiter à son profit l'esprit de solidarité des siens ; il ne doit pas même le faire entrer pour une trop grande part dans ses chances de réussite. Que quelques-uns des nôtres achètent chez les anglais par snobisme, chez les juifs par une incurable habitude de se faire prendre au piège : je le veux bien. Mais il y a tout de même *autre chose*. Et c'est cette autre chose que le commerçant de chez nous doit rechercher pour l'offrir à

sa clientèle. Pour qu'un mouvement comme celui-là prenne une certaine ampleur et donne des résultats appréciables, il faudra, encore une fois, qu'il soit basé sur autre chose que le sentiment.

Du reste, une telle campagne doit être faite avec tact et discrétion si nous voulons en éviter le contre-coup. On en avait récemment organisé une semblable au milieu d'un groupement français d'une province voisine. Le résultat le plus clair fut que les anglais congédièrent tout leurs employés français et boycottèrent à leur tour les nôtres. C'est par centaines, rien qu'à Montréal, que les anglais et les juifs emploient les canadiens-français. La finance et le commerce en gros sont, pour la majeure partie, entre leurs mains. Autant de raisons pour nous d'être prudents. Nous ne disons pas : il n'y a rien à faire ; nous disons simplement : « Il y a la manière ».

#### *Conclusion*

Il ne nous a pas été possible d'étudier, dans les pages qui précèdent, tous les aspects du problème juif au Canada. Nous croyons cependant avoir abordé les principaux, ceux qui, à l'heure actuelle, attirent l'attention des gens qui réfléchissent. Nous l'avons fait sans préjugés ni parti pris, de même que chaque collaborateur à « l'étude d'ensemble » offerte cette année par la Revue. Ce que nous avons dit ne plaira pas à tous. Ce n'était pas possible, et ce n'était pas notre but. Il

nous suffit d'espérer que ces pages en aideront quelques-uns à se guider à travers les complexités de ce problème.

La question juive ne se pose pas partout de la même façon. Les jugements qu'elle inspire ne gardent donc pas nécessairement leur justesse en passant d'un milieu à un autre. Il est des pays, comme la France, où les juifs, en grande partie, ont fini par s'assimiler. L'antisémitisme a perdu son caractère de protection, pour revêtir de plus en plus celui de passion. Il est d'autres pays, au contraire, où ils continuent de former un groupe à part, en marge des autres. Aux privilèges que l'égalité civile leur accorde, ils joignent la cohésion de groupe qui leur permet d'occuper dans ces pays une place disproportionnée à leur nombre et au concours qu'ils apportent au bien commun. C'est alors que la question juive se pose, et qu'elle ne peut pas ne pas se poser.

On dit parfois : cessons de nous occuper des juifs et ils s'assimileront. Est-ce que la réciproque n'est pas tout aussi vraie ? Qu'ils cessent de former une nation dans une nation ; qu'ils fassent oublier la réputation peu enviable qu'ils se sont faite dans le commerce ; qu'ils renoncent à former chez nous une caste privilégiée, et cela aux dépens de nos intérêts nationaux ou religieux ; en un mot, qu'ils cessent d'être encombrants : et il est probable qu'il n'y aura plus de question juive.

Nous réprouvons sans la moindre hésitation tout appel à la haine ou aux passions populaires. Mais, comme nous n'avons pas perdu la tête au milieu de certaines crises aigües de nationalisme, nous ne sommes pas forcé, par compensation, de verser aujourd'hui dans l'internationalisme béat et de prétendre que le pauvre mouton de la Saint-Jean Baptiste devrait se laisser manger sans protester par le loup.

M.-Ceslas FOREST, O. P.

## L'Espagne à seconde vue

---

On se fait aisément une idée littéraire de l'Espagne, à tout le moins une idée trop livresque pour qu'elle ne soit pas d'une vérité approximative.

Un beau Premier de l'An, le Père Noël, soufflé par un oncle ou un parrain qui croit avoir rempli toutes ses obligations en offrant à son protégé un livre instructif, dépose dans le bas que, tremblantes d'expectative, nos mains d'enfants avaient suspendu à la cheminée, une magnifique édition revue et corrigée, du «Don Quichotte de la Manche». L'Espagne devient pour nos fraîches imaginations un pays peuplé de fantasques chevaliers un peu fous, où la raison simpliste de Sancho n'arrive pas à rétablir l'équilibre ...

Notre deuxième rencontre avec ce pays se produit lorsque le professeur chargé de nous présenter les classiques nous met en contact avec le Cid. Grâce à l'impression que tout contribue à établir chez l'enfant, que ce qu'il apprend à l'école est nécessairement un devoir, c'est-à-dire quelque chose d'austère et d'ennuyeux, nous ânonnons les célèbres stances, nous nous attendrissons à froid sur Chimène et n'arrivons pas à nous em-

baller pour la noblesse de Rodrigue qui demeure à jamais le monsieur à qui on demande s'il a du cœur ...

Puis vient le tour « du ver de terre amoureux d'une étoile », celui du « lion superbe et généreux » : le Père Hugo teinte de romantisme l'âme espagnole qui se pare de gestes héroïques même dans le domaine de l'irréel ...

Pour un enfant américain, l'Espagne, c'est le pays d'où partit Colomb pour sa magnifique découverte. Ferdinand et Isabelle prennent figure de protecteurs aux larges vues ...

Le jeune catholique y reconnaît la patrie de saint Ignace, de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix ...

Le hasard des lectures plus ou moins clandestines nous met en présence de Carmen, à moins que, dans un souci d'éducation musicale, on nous conduise, un soir de nos seize ans, entendre l'œuvre de Bizet. Si l'opéra n'enflamme pas nos imaginations parce que la Carmen est trop volumineuse ou le José trop vieux, il fixe néanmoins dans notre oreille le rythme de « l'Amour est enfant de Bohème » et dans notre esprit l'impression que les Espagnols sont des sérénadeurs à couteaux tirés ...

Les artistes se rapprochent d'une Espagne plus véridique en fréquentant les reproductions de Velasquez, de Goya, et, Barrès aidant, du Greco.

Don Quichotte, le Cid Campéador, Ruy Blas, Carmen, peut-être aussi le fringant Don Juan, n'est-il pas vrai que voilà avec quoi la plupart d'entre nous formons *notre Espagne* ? Une Espagne théâtrale, exagérée, mais si héroïquement passionnée, si âprement ascétique, si diversément mystique, si sombrement dramatique, que nous trouvons là de quoi nourrir notre rêve ...

Puis, un jour, on part cinglant vers ce beau rêve, et on constate que l'Espagne c'est tout cela et c'est beaucoup d'autres choses ...

Située à la pointe extrême de l'Europe, la Péninsule Ibérique est en quelque sorte le contrefort sur lequel s'est écrasée l'invasion sarrazine. Je dis contrefort à dessein, car ce pays montagneux, sec, pierreux, en « pierre ponce », comme dit Gautier, est vraiment une muraille.

Dans cette âpre contrée les Maures sont restés sept cents ans, y faisant fleurir la dentelle de leur architecture. Les Espagnols qui n'ont eu de cesse qu'ils n'aient vu leur pays débarrassé de ces envahisseurs, leur doivent, en plus d'un héritage artistique considérable, une partie de leur âme.

Ce tempérament ibérien, à la fois si violent et si contenu, a été formé d'éléments divers qui se sont manifestés dans l'art qui en est issu, mauresque, castillan surtout, avec de fortes influences italiennes et flamandes, au hasard des guerres et des conquêtes.

Nous irons à la rencontre de cette âme, de ses manifestations artistiques, sur une route qui nous mènera de Gibraltar à Grenade, à Séville, à l'Escorial, pour terminer notre court voyage au musée du Prado.

Les Arabes nous attendent par un crépuscule de mai, à Gibraltar où nous débarquons. Gibraltar, c'est « Djebel-el-Tarik », montagne de Tarik, du nom du premier prince sarrazin qui commença là ses conquêtes. Ce souvenir est d'ailleurs assez vague : Gibraltar est une forteresse anglaise et les Anglais l'ont vraiment conquise. Cependant on entend l'espagnol dans les rues et le soir est si doux que nous ne pouvons oublier que, au fond de cette baie calme qu'éclaire une pleine lune, c'est Algésiras dont on voit les feux... c'est l'Andalousie ...

Le lendemain nous mettons dix heures de chemin de fer pour nous rendre à Grenade, soit une distance d'environ deux cents milles. Les trains andalous participent à la nonchalance et à la condescendance du pays. Ils veulent bien nous mener, mais à leur fantaisie et sans hâte. Ils sont d'ailleurs très gentils et s'arrangent pour passer dans des lieux qui intéresseront ou divertiront leurs passagers.

« Quien no vio Granada, no vio nada », qui n'a pas vu Grenade n'a rien vu, dit un proverbe espagnol. C'est un peu forcé, quoique cette ville soit l'écrin somptueux au milieu duquel s'étale ce

rutilant joyau, l'Alhambra.

*Alhambra* vient du mot arabe « al-hamra » qui signifie « la rouge ». Ce nom est absolument justifié. L'Alhambra est rouge, de ce rouge ocré qui, dans la lumière éblouissante, sous le bleu du ciel, prend des reflets orangés très intenses. De l'extérieur il paraît une redoutable forteresse imprenable ; à l'intérieur c'est un lieu de délices où tout est aménagé pour le plaisir des sens par des êtres extrêmement raffinés. Nous remarquons que la décoration artistique est tout à l'intérieur. Ce souci de garder pour soi les choses qui font le plaisir de la vue et de la vie, a poussé les artistes à un égoïsme bien justifié dont les Espagnols ont perpétué les manifestations dans leur art propre. Ils vivent chez eux une existence charmante au milieu de ravissants jardins, ou, comme à Séville dans des patios frais et colorés. La façade de leurs maisons est sévère, inhospitalière.

Pour visiter certaines parties de l'Alhambra, il faut être accompagné d'un guide officiel. Le *senor Flores* qui nous accompagne est très lettré, souple et subtil. Sa sympathie est tout entière pour les rois Maures. Il n'a aucun respect pour les améliorations apportées par Charles-Quint au monument conquis par ses grands-parents Ferdinand et Isabelle. Nous trouvons comme lui que le palais de ce prince n'a rien ajouté à la merveille arabe. Son style renaissance d'une lourdeur allemande est ici tout-à-fait déplacé. Il faut admet-

tre que l'immense patio circulaire qui en forme le centre ne manque pas de grandeur. Il dessine sur le ciel une circonférence qu'il est agréable de peupler de rêves, au milieu des nuages, du ciel bleu ou des étoiles, suivant les caprices du temps et de l'heure.

Le Senor Flores nous communique son enthousiasme pour le charmant « rey chico », petit roi, Boabdil. Nous partageons l'angoisse et la peine profonde qu'éprouva le malheureux petit, quand il dut rendre les armes aux Rois Catholiques, le 2 janvier 1492. Il y a dans les environs de Grenade, sur la route de Séville, une colline d'où l'on aperçoit encore l'Alhambra. Les Espagnols appellent cette montagne : « pleur du Maure ». La légende veut que là, en descendant vers Séville, le « rey chico » se soit retourné vers sa belle capitale perdue, et ait pleuré. Sa mère alors lui aurait dit : « Pleure maintenant comme une femme ce royaume que tu n'as pas su défendre comme un homme ». Notre vieux Senor ne veut pas admettre toute cette légende. Il croit sans peine à Boabdil pleurant sa défaite. Il est même porté à un mouvement de sympathie, le seul, envers Charles-Quint qui, en visitant l'Alhambra pour la première fois, se serait écrié : « Combien malheureux est l'homme qui a perdu cette merveille ! » Il n'admet pas que la mère de Boabdil ait eu la cruauté de dire une pareille chose à son fils à un

pareil moment. Comme quoi, faute de mieux, le sentiment peut guider la critique !

Nous suivons le conseil de notre cicerone et montons, vers six heures, à la tour de la Vela. Le soleil qui se couche très voilé répand une lumière rousse sur le paysage. Au loin la sierra Nevada, couronnée de neige, souligne de rose l'horizon. La cloche qui est là, tout près, doucement tinte le couvre-feu. On nous dit que les jeunes filles de Grenade, pour trouver un mari, doivent, le jour de leurs dix-huit ans, venir sonner cette cloche en faisant une prière ... On nous dit surtout que cette cloche sonne vingt-quatre heures durant, le 2 janvier, anniversaire du terrible 2 janvier où Boabdil dut abandonner Grenade, pour commémorer la définitive défaite des Maures par les Espagnols dirigés par les Rois catholiques. Cela se passait en 1492 ... Quelle année, pour les Espagnols, qui commençait par la retraite des hérétiques et qui devait voir la découverte des Amériques par Colomb : la patrie espagnole débarrassée de l'étranger et s'enrichissant au delà de tous les rêves, de l'or des nouvelles terres découvertes ! ... Il nous semble voir dans les vapeurs qui montent de la plaine, les extraordinaires acteurs du drame qui s'y est joué. Quelle répercussion formidable sur toute notre civilisation ces événements ont-ils eue ? ... Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer la loi arabe qui défend la reproduction de la figure humaine. Nous aimerions

un portrait de Boabdil afin de fixer notre imagination sur des traits précis.

Nous traversons les jardins, parmi les fleurs, au bruit caressant de l'eau qui coule dans les fontaines innombrables. Nous nous arrachons à ce palais enchanté, conquis à jamais par les souvenirs émouvants d'une civilisation qui a laissé des traces profondes dans l'âme espagnole, qui a donné à ce pays âpre et dur ce qu'il a de charme et de douceur, peut-être tout ce qu'il a de romanesque ...

Séville ... la blanche Séville nous appelle ... et la grande ombre qui l'habite, Don Juan ... « Quien no vio Sevilla, no vio maravilla », qui n'a pas vu Séville n'a pas vu de merveille, disent les sévillans très fiers, et non sans motifs, de leur cité.

Dès le matin nous allons à la recherche de sa diverse et émouvante beauté. Hâtivement nous dirigeons nos pas vers la Cathédrale. Nous entrons d'abord dans le Patio de los Naranjos, (des orangers) et nous nous asseyons sur le bord de la grande vasque wisigothe qui est au centre. Les orangers en fleurs versent leur parfum dans l'air transparent. Le patio repose, paisible sous la protection de la Giraldia. A cette heure matinale il n'y a personne qu'une vieille mendiante. De temps à autre le silence est troublé par le pas discret de quelque femme qui sort de la messe, une mantille sur la tête, un gros missel à la main. Deux mai-

gres chats noirs se chauffent au soleil sur la dalle qui sert de seuil à une habitation creusée dans la muraille. Ce calme invite déjà au recueillement. Nous entrons dans l'église et sommes tout de suite frappés par ses proportions grandioses. Une poussière d'or flotte dans l'air, éclairée par les vitraux. De l'entrée principale, le vaste vaisseau de style gothique flamboyant, dont le chœur est renaissance, produit un effet sidérant. Dieu y règne dans sa toute-puissance, c'est un Dieu lointain et terrifiant. Nous montons au sommet de la Giralda, ce minaret qui sert de campanille à la Cathédrale. En regardant Séville de cette hauteur le dédale des rues est très apparent et dessine des arabesques de style non équivoque. La blancheur de la cité irradie. On découvre aussi le charme intime de ses patios, petites cours intérieures ornées de plantes, dallées de tuiles fraîches constamment arrosées dans la saison chaude, où les dames de la société sévillane vivent à l'écart, loin des yeux indiscrets.

En descendant de la tour nous prenons une voiture de place dont le cocher est coiffé d'un très large sombrero. Nous nous faisons conduire au quartier de Triana, quartier des Gitans, où la vie est très animée, quoique sordide. Des enfants jouent dans la boue. Quelques-uns esquissent des pas de danse. Dans une cour, une « corrida » improvisée attire notre attention. Un torrero de huit ans s'essaie au sport national et attire une foule

de spectateurs du même âge. Le taureau est représenté par un gosse muni de deux bâtons qui lui servent de cornes. Les petits applaudissent les bons tours, sifflent les mauvais, avec le sérieux que doivent y apporter les connaisseurs (*aficionados*), aux grandes corridas.

Notre voiture nous dépose à l'Hospital de la Caridad, fondé par Miguel de Manara, le prototype de Don Juan, paraît-il. Pouvons-nous passer à Séville sans nous recueillir un instant sur la tombe du plus vertigineux héros amoureux ? ... Nous demandons à voir la chapelle. La petite religieuse qui nous conduit est bien jolie dans sa coiffe semblable à celle des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Paris. Elle nous montre de très beaux tableaux de Murillo, dont une « Multiplication des pains » nous retient longuement. Où avons-nous donc rencontré ces visages sombres, ces yeux ardents, ces attitudes fières et nonchalantes à la fois ? ... Mais, dans les rues de Séville, tout simplement. L'artiste a fait poser ses compatriotes pour peindre les témoins du miracle ; il s'est servi de croquis faits au hasard de ses promenades dans sa ville natale.

Pour la petite sœur si jolie, la visite est terminée, dès qu'elle nous a fait voir les Murillos ; mais nous c'est autre chose que nous cherchons ... Nous demandons à notre charmant guide : « Où est la tombe de Don Juan ? » La religieuse rougit, déclare qu'elle ne sait pas ... Nous insistons :

« C'est bien ici que repose Don Miguel de Manara ? » Le visage de la nonnette s'éclaire, et, pour être bien sûre qu'elle comprend : « Neustro Venerable Fundador ? notre vénérable fondateur ? » C'est avec peine que nous réprimons un fou rire, tant c'est imprévu d'entendre ainsi nommer celui qui comptait ses conquêtes, en Espagne seulement, dans les « mille et trois » ... Telle est la légende et telle est l'histoire. On a créé un mythe : Don Juan ... Miguel de Manara qui aurait servi de modèle, ce qui n'est pas prouvé, *se vénère* ici comme le fondateur d'un ordre de charité très humble et très bienfaisant. Il ne repose pas dans la crypte où on nous fait voir un tombeau éclairé par un lampion qui brûle sans cesse, mais à gauche du maître-autel, sous les yeux d'une belle sévillane que Murillo a transformée en Madone.

Quand nous sortons de l'Hospital de la Caridad, le soleil se couche derrière les montagnes de l'autre côté du Guadalquivir. La ville est déjà dans l'ombre. Seule la Giralda, visible de partout, est encore illuminée des derniers rayons du jour. C'est l'heure du muezzin, pensons-nous en la regardant, et nous croyons voir le vieil Arabe lever les bras au ciel, au quatre coins de la haute tour, invitant les fidèles à la prière. Dans les minarets, frères de celui-ci, qui se trouvent au Maroc, à Marakesh et à Rabat, c'est bien cela qui se produit ... Nous sommes en Espagne catholique, c'est donc l'Angelus qui sonne au haut de la tour mau-

resque. Nous nous inclinons devant la Vierge chrétienne.

Nous quittons Séville où nous avons retrouvé l'élément mauresque de l'âme espagnole. Mais nous y avons fait connaissance aussi, et grâce à Don Juan, ce qui est assez inattendu, avec l'austérité de l'esprit castillan. Poursuivons cet esprit en Castille même, et dans sa manifestation la plus impressionnante, à l'Escorial.

Il pleut quand nous arrivons devant le monastère San Lorenzo dont la forme est celle d'un gril, évocation du genre de martyr subi par le saint Patron. Sur le toit, un nid de cigognes que la mère cigogne garde jalousement, se profile sur le ciel. Cela ferait très « estampe japonaise », si la sévérité de la façade du monastère-palais ne nous rappelait que nous sommes loin du pays des mousmées fragiles et bien devant la concrétisation de l'ascétisme brûlant des Espagnols. Nous pénétrons dans la cour par l'entrée principale et nous nous trouvons en face de l'église que précèdent quelques degrés et un péristyle à colonnade. Des sons d'orgue parviennent jusqu'à nous. On entend la psalmodie des moines qui disent l'office. Le monument construit par Juan de Herrera, sur les indications du roi Philippe II, est entièrement en pierre de la Guadarrama d'un gris bleuâtre. Quand nous entrons dans l'immense nef, les moines disparaissent déjà par une petite porte dans un bas-côté, suivis par la robe rouge rutilant d'un

chanoine. L'église a une ornementation très sobre, les proportions en sont harmonieuses et le marbre y est utilisé avec beaucoup de bonheur.

Nous nous attardons à la Bibliothèque pour examiner quelques-uns des trésors qu'elle contient. Nous sommes étonnés de voir que les livres anciens y sont placés à l'envers, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir le dos tourné vers nous, c'est ce qu'on appelle la gouttière en langage technique, le côté opposé qui nous apparaît. La tranche est dorée et le titre y est inscrit en noir. Au milieu de la magnifique salle sont installées des vitrines où les moines Augustins, les conservateurs de l'Escorial, exposent les pièces les plus intéressantes de leur collection. Nous examinons des fables écrites en caractères arabes, si décoratifs, qui nous rappellent notre chère Grenade et l'ornementation de l'Alhambra. Les livres d'Heures de la reine Isabelle, ceux de Charles-Quint, un livre d'aphorismes de Maimonide dont on célèbre, cette année à Cordoue le huit centième anniversaire, le « Codex Aureus », manuscrit fait en or et superbement enluminé. Nous nous arrêtons longuement, avec émotion, devant une vitrine contenant un modeste encrier, une plume et un simple cahier aux feuillets couverts d'une ferme écriture. Voilà l'encrier dans lequel la géniale Thérèse d'Avila trempait sa plume pour livrer au monde, qui s'en étonne encore, le récit sincère de ce qu'elle nomme sa conversion ... Voilà la plume qui lui a servi

à refondre la règle du Carmel à laquelle ses filles conforment encore leur vie... Voilà le pauvre manuscrit, papier et format ordinaires, qui conserve la haute écriture de la Sainte, écriture aux pleins suffisamment appuyés pour révéler la passion qui l'a toujours animée... Instruments fort simples pour donner au monde une œuvre qui devait naître. Nous ne pouvons nous empêcher de songer, devant la pauvreté de ces objets, au milieu d'apparat et à toutes les fantaisies soi-disant indispensables à certains écrivains, pour produire des œuvres éphémères, inutiles. L'œuvre maîtresse jaillit ici de ce petit encrier, sur ce mauvais papier, et porte des fruits pour l'éternité...

Les appartements de Philippe II sont le sanctuaire de l'ascétisme espagnol. Imposantes, rigides, installées à l'image de celui qui les a habitées, telles nous apparaissent ces pièces aux murs blanchis, aux fenêtres étriquées laissant parcimonieusement pénétrer une avare lumière. Les quelques objets réunis là, propriété du morose souverain, sont ceux que nous eussions choisis pour lui. C'est là qu'il apprit la défaite de son « invincible Armada ». S'il faisait, comme aujourd'hui, dans cette chambre, un jour triste et un froid humide, admirons la fortitude avec laquelle il supporta la ruine de toutes ses espérances... C'est à cette fenêtre que devait l'apercevoir la petite Infante de Victor Hugo ; sans se douter du drame de cette existence voisine de la sienne, elle

se promenait, sous les yeux d'une duègne sévère, dans ce petit jardin dominant le panorama de gloire, en effeuillant des roses au bord de ce bassin ... Voici le lit à lourde courte pointe où le roi est mort douloureusement après avoir fait le voyage de Madrid dans cette chaise à porteurs, voyage qui dura sept jours : trop souffrant il ne supportait que de courtes étapes. Saluons l'ombre de ce grand roi dont la morne figure a marqué si profondément l'histoire de son pays.

C'est à Madrid, au musée du Prado, qu'il convient que nous nous recueillions, pour retrouver dans les œuvres qui en sont le reflet, les caractéristiques de cette âme espagnole si complexe. Elle nous était apparue exubérante, passionnée, tumultueuse, idéaliste ; nous savons qu'elle est austère, ardente, mystique, dépouillée ; nous devinons qu'elle sait aussi voir les choses comme elles sont et que ses rêves n'obscurcissent pas la réalité. Telle l'ont vue ses peintres, et telle nous la retrouvons dans les tableaux des trois plus représentatifs d'entre eux.

Sa spiritualité dépouillée, la fiévreuse ardeur qu'elle apporte à se dégager de la matière, le mysticisme quasi angélique avec lequel elle entre dans la contemplation du divin, nous sont admirablement communiqués par l'œuvre de Dominico Theotocopuli dit El Greco. Les recherches de ce miraculeux génie aboutissent, par la déformation inhumaine des corps, à l'expression même

du subconscient.

La passion tumultueuse du tempérament espagnol, son idéalisme fougueux, son exubérance picaresque, trouvent leur interprétation sagace, presque cruelle, dans les tableaux, les cartons à tapisseries, les croquis à la sanguine de Francisco Goya y Lucientes. L'émotion qui nous étreint en regardant l'œuvre de ce peintre ressemble en rien à cette sorte de crise de mysticisme qu'inspire l'œuvre du Greco. Goya voit les êtres d'un œil réaliste et les transpose en leur ajoutant l'âpreté de sa propre passion.

Pour retrouver la norme, il faut contempler Velasquez. Eugenio d'Ors a dit de lui : « Il est comme une vitre sur le monde ... Il est ce qu'il est, tranquille, impassible, irresponsable. Ses créations affranchies de toute préoccupation d'envol et de poids, comme lui, sont ce qu'elles sont ».

Ce n'est pas une lapalissade de dire du tempérament, de la mentalité, de l'âme espagnole : elle est ce qu'elle est. Puisant dans la fantaisie sa couleur, chaleur et vie dans son ascétisme, cette âme demeure parfaitement accordée à la diversité des paysages où elle s'épanouit, aux guerres et révolutions qu'elle a dû traverser. Comme la peinture du plus grand de tous ses peintres, elle est ce qu'elle est, semblable à nulle autre. C'est, je crois, ce qui la rend si attachante et nous met au cœur, quand une fois on l'a rencontrée, une nostalgie inguérissable. Elle nous attire par

ce qu'elle a d'authentiquement essentiel ...

Hélène GRENIER

---

## Le Sens des Faits

---

### A propos d'hérésie

Les réflexions qui suivent ne veulent en aucune façon provoquer d'intempestives polémiques sur des questions religieuses. Tout au plus entendent-elles répondre à certaines difficultés que d'aucuns ont soulevées et qu'ils éprouvent encore au sujet de la gravité particulière des différents péchés d'infidélité. Affaire de théologie sans doute, mais qui engage, dans la vie, l'attitude du croyant, qu'il soit homme d'Eglise ou non.

Certes, la comparaison reste toujours dangereuse lorsqu'il s'agit de mesurer une faute. On risque de heurter les idées reçues ou de s'aliéner la sympathie de gens qui ont pris des positions absolues devant les problèmes de l'heure, sans le moindre souci des nuances bien souvent, ni des procédés. Mais cette méthode comparative reste le meilleur moyen que nous ayons de discerner la véritable hiérarchie des valeurs, comme seule encore, elle nous permet d'estimer la gravité relative des vices et des péchés.

Qu'un homme d'étude, un spécialiste en la

matière, s'avise donc, un beau jour, de dire que l'hérésie protestante se présente à nous comme une infidélité plus grave que celle des juifs, et partant, mérite une plus entière réprobation, cela ne peut pas dès l'abord ne pas causer une vive surprise. On croit à une légèreté de plume ou de parole, et si l'affirmation se reproduit, on n'est pas loin de crier à l'exagération sinon à l'erreur. Encore ce manque de patriotisme clairvoyant et de saine phobie juive, proclament les autres ! Comme si pareille conclusion n'était pas pleinement justifiable en bonne théologie ...

Le mot infidélité désigne ordinairement, dans les œuvres de S. Thomas, le péché qui s'oppose directement à la vertu théologique de foi. Ce n'est pas à vrai dire la simple ignorance des vérités révélées, ni même l'erreur involontaire à leur endroit ; tout au plus avons-nous affaire alors à de l'inconscience, fruit de péchés antérieurs, surtout du péché originel. C'est le cas, aujourd'hui, d'un grand nombre de païens, de juifs et de protestants. Mais quand nous nous trouvons en présence d'un homme à qui la révélation a été dûment proposée, et qui, pour une raison ou pour une autre et la plupart du temps sans raison valable, refuse de l'accepter par la foi, alors seulement sommes-nous devant un véritable infidèle. Il ne suffit donc pas que l'intelligence de l'incroyant ne saisisse pas la vérité qu'on lui présente, il faut a-

vant tout, comme dans l'acte de foi lui-même, que la volonté intervienne, elle qui, en toutes ces questions, a droit de veto par suite de l'inévidence foncière de l'objet révélé. C'est lorsque cette volonté se refuse aux avances divines, les repousse ou les contrarie, que se consomme le péché d'infidélité. Il est bon de se rappeler ces données essentielles, il est particulièrement important de remarquer l'influence souveraine de la volonté dans l'œuvre de foi ou d'incrédulité, si l'on veut bien saisir les appréciations qui vont suivre.

Distinguons de suite le cas des païens de celui des juifs et des protestants. Ils se trouvent hors des perspectives de toute révélation, avec leurs divinités multiples, leurs croyances superstitieuses, contraires au plus grand nombre des vérités chrétiennes et des plus importantes. Se trompant au point de départ sur l'unicité de Dieu, perdus dans ce labyrinthe d'erreurs et de fables que dénonçait S. Paul, ils semblent bien les plus éloignés de nous.

Les Juifs seraient donc beaucoup plus près ; les protestants, comme tous les autres hérétiques, encore davantage. Les premiers n'admettent-ils pas la révélation de l'Ancien Testament ? N'ont-ils pas été à travers les âges et dans tous les pays où la Providence les a conduits, les vigilants gardiens des croyances monothéistes et du culte authentique ? S'ils ne reconnaissent pas le Christ

pour leur Messie, ne devons-nous pas admettre toutefois qu'ils sont les victimes d'erreurs infiniment moins sérieuses que celles des païens ou des gentils ?

Que dire enfin des protestants, nos frères dans le Christ ? Frères dissidents, il est vrai. Mais, semble-t-il, ils adorent, en esprit et en vérité, le même Dieu, reconnaissent le même Messie et croient dans le même salut. Ne sont-ils pas, pour ces raisons, tout désignés à l'action apostolique de l'Eglise, comme étant les plus faciles à convertir ? Des écarts et des divergences d'importance assez secondaire, croit-on, ne sauraient durer longtemps, surtout lorsque dans le monde entier se fait sentir un besoin de plus en plus pressant d'unité profonde et perdurable ...

Oui, admettons, c'est un point de vue. Toutefois n'oublions pas que le péché d'infidélité n'est pas fait uniquement ni principalement d'une somme d'erreurs ni d'une dose plus ou moins forte d'ignorance. La volonté qu'on y met, voilà ce qui compte davantage ; plus le refus de cette volonté est opiniâtre, plus le péché de l'incrédule devient grave. Ici, comme dans toute question d'inconduite, notre désaveu, notre désapprobation doit se mesurer aux mauvaises dispositions dont le coupable fait preuve au moment d'agir.

Rien d'étonnant, dès lors, que l'infidélité ju-daïque nous apparaisse péché plus grave que celle des gentils. Il faut se rappeler les scènes de

l'Évangile où Notre Seigneur se trouve en lutte aux contradictions les plus sordidement malveillantes des pharisiens et des princes des prêtres, puis tenter une comparaison avec l'attitude que S. Paul reproche aux païens devant la révélation chrétienne, pour se convaincre de qui la méchanceté est plus noire, et de qui par conséquent le péché d'infidélité est plus répréhensible.

Quant aux protestants, la vie de leurs premiers maîtres Henri VIII, Calvin et Luther nous semble assez fertile en preuves d'évidente mauvaise foi pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister. Nous savons fort bien, par ailleurs, qu'il ne s'agissait plus au XVI<sup>ème</sup> siècle d'accepter ou de refuser le Christ comme Messie. Le judaïsme, au début de notre ère, avait été placé dans cette alternative : il refusa. Au temps dit de la Réforme, ce Christ, il fallait l'accepter entièrement ou en partie, le prendre tel que les Saints Livres divinement conservés et expliqués le présentaient, ou le repenser, le refaire autrement, choisir au gré de ses idées ou de ses fantaisies personnelles parmi les paroles et les enseignements révélés : le protestantisme se fit un Christ de son choix. L'hérésie nouvelle, semblable de ce point de vue à toutes ses sœurs, se doubla d'une faute plus grave que l'infidélité judaïque parce qu'elle ne pouvait pas être plus volontaire et moins légitime.

Les explications que nous venons de don-

ner s'inspirent des enseignements de S. Thomas, au point d'en être parfois l'exacte reproduction. Que chez certains les Juifs provoquent plus de craintes que les protestants, qu'on trouve en eux les propagandistes les plus convaincus et les plus acharnés d'un libéralisme exagéré et d'une tolérance sans limites, cela est une autre histoire et reste étranger à notre dessein. Autres points de vue, autres visions. Nous n'avons donc aucune raison de changer les idées émises ailleurs sur le même sujet.

Rappelons, à la fin de ces notes que les conclusions théologiques demeurent, sous le regard de la foi, une affaire de convictions intellectuelles très profondes, beaucoup plus que le résultat d'une sentimentalité trop vague ou trop précisée. Pour s'y connaître, il faut avoir étudié. Ne s'improvise pas théologien qui veut.

C'est le temps de redire sans aigreur : « Sutor, ne supra crepidam » !

Thomas-M. LANDRY, O. P.

Ottawa, 8 novembre 1935

A nos présents et futurs abonnés

Décembre ... mois des abonnements nouveaux, des réabonnements, et des ... désabonnements !

Les premiers amènent une excitation joyeu-

se ; les seconds provoquent un soupir apaisé ; les derniers nous collent les bras aux jambes.

Quand un fidèle lui « faisait ça », apostasier de ses « Cahiers », Charles Péguy entrait en crise et, prenant sa meilleure plume, écrivait au long et au large à ce client, pour s'enquérir des motifs, savoir en quoi son organe avait pu déplaire, etc.

La Revue Dominicaine n'est pas susceptible ni farouche sourcilleuse à pareil point. D'abord, pour entreprendre la délicate enquête, il nous faudrait, vu le nombre inquiétant des fugitifs de la dernière heure, un secrétaire que nous n'avons pas. Quelques-uns, du reste, pourraient présenter des raisons valables ; tel ce vieux prêtre devenu aveugle qui nous fait transmettre ses adieux après trente ans. Certes, il faut n'être pas aveugle pour rester avec nous ; il faut voir de loin au contraire : que les presbytes du moins nous gardent leur fidélité durant cette crise universelle des journaux et périodiques.

Oui, que nos lecteurs regardent aux lointaines conséquences de leur acte, avant de nous signifier leur désistement. (Nous prisons fort, cependant, le procédé loyal qui consiste à prévenir dans ce cas l'administration, au lieu d'escompter l'envoi gratuit d'un certain nombre de numéros). Qu'on se demande, en songeant à nos humbles tarifs et aux sommes versées pour des plaisirs d'une soirée ou d'un jour, s'il n'est plus possible d'entretenir ici une revue religieuse doctrinale,

apte à faire pendant à plusieurs revues de France et à faire échec à tant de publications anodines, étrangères ou locales, vides de pensée et d'art, de science et d'éloquence, vides de tout, excepté parfois d'une pierre précieuse arrachée au collier d'une autre <sup>(1)</sup>. L'« Etude d'ensemble » que nous offrirons en 1936 exposera, dans une de ses tranches, le péril grandissant de notre culture au contact du magazine américain. Ce dernier, avouons-le, présente des spécimens enviés par le choix et surtout la présentation artistique des matières. Mais nous voulons l'an prochain, sans modifier d'un iota notre programme, faire un pas en avant, donner à notre Revue un aspect physique de nature à contenter le plus sourcilieux des lecteurs, le plus exigeant des annonceurs. Que deviendront alors les motifs d'abstention ?

M.-A. LAMARCHE, O. P.

---

(1) Il nous paraît légitime et parfois nécessaire qu'une Œuvre importante ait son bulletin particulier. Ce bulletin paraît à des conditions d'autant plus faciles que, la plupart du temps, la cotisation des membres couvre le prix d'abonnement. Cette concession faite, nous ne pouvons que souscrire aux lignes suivantes du R. P. Alexandre Dugré dans le *Messenger Canadien* de septembre.

« Depuis quelques mois, un pullulement de revuettes et de petites feuilles indique un malaise plutôt qu'un sursaut. Ces cris indisciplinés ne valent pas une grande voix, une clameur entendue de tout un peuple. On soulève plus de poussière que de montagnes. Au strict point de vue religieux, l'on souhaiterait la disparition des trois quarts de

## L'Esprit des Livres

---

René FANDRICH. — « L'École Primaire Supérieure ». — Editions Albert Lévesque, Montréal 1934.

L'enseignement primaire supérieur est le prolongement de l'enseignement primaire, et tient du secondaire autant que du technique. Il est annexé à l'enseignement du deuxième degré, lequel comprendrait, l'enseignement secondaire, l'enseignement technique, l'enseignement primaire supérieur.

Les premières écoles primaires supérieures furent érigées en France et en Suisse, il y a plus d'un siècle, et leur succès va toujours grandissant. Notre province de Québec possède ses écoles primaires supérieures, depuis quelques années, et les résultats obtenus dépassent ceux des autres pays. De 1928 à 1934, le nombre des élèves est passé de huit cent trente, à deux mille cinq cent trente-neuf.

Presque tout cependant est encore à faire et à organiser. L'auteur veut nous faire profiter de l'expérience fournie par les écoles primaires supérieures à l'étranger et soumet quelques plans concernant l'organisation des institutions similaires de notre province.

H.-M. H.

---

nos petites revues (une cinquantaine!), si elle permettait la concentration des abonnés sur quelques bonnes et solides revues catholiques, comparables aux publications de France et présentables aux étrangers qui veulent suivre la vie de l'âme canadienne. Vraiment, le succès de la presse catholique chez nous réclame un peu d'émondage, pour que l'arbre soit plus fort ».

Dom A. M. P. INGOLD. — « Général et Trappiste ». — Le Père Marie-Joseph, Baron de Geramb. — Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris VI, 1935.

Biographie édifiante d'un trappiste par un de ses frères en religion, portrait dessiné avec amour. Histoire documentée d'une vie fort mouvementée ressemblant à celle du Vénérable abbé de Rancé. Détail assez intéressant donné par l'auteur lui-même dans sa préface : une de ses meilleures sources d'information lui a été fournie par un Canadien, le Père Irénée (Azarie Ménard) trappiste mort en 1879.

De grands défauts de caractère que plusieurs années de vie religieuse intense ne peuvent faire disparaître complètement, n'empêchent pas de parvenir à un degré remarquable de sainteté. La vie du Père de Geramb nous en fournit la preuve. Le Père Marie-Joseph, Baron de Geramb vécut de 1772 à 1848. Nature très riche mais d'un tempérament irascible et d'une « légèreté frôlant l'étourderie », un de ces enfants terribles qui devenus grands, font des conquêtes. Dans le monde, le baron de Geramb devint chambellan à la cour d'Autriche et général. — Sous l'habit des Trappistes, il mourut abbé et procureur général de son Ordre à Rome. La pensée de la mort lui devint habituelle ; sa plume et son pinceau rivalisaient pour la mettre sans cesse sous les yeux de tous. Le célèbre « Cadran de la Mort » sous sa forme habituelle, lui est attribué. « Un jour viendra mon tour et l'on dira de moi ce que l'on dit des autres morts ».

Ce beau livre ouvre sur la vie religieuse des perspectives auxquelles les gens du monde ne sont guère habitués. La grâce prend parfois des avenues qui déroutent, mais toujours avec les mêmes résultats de transformation.

Il conduira donc le lecteur à une meilleure intelligence de l'action divine.

*Etienne Laporte, O. P.*

Le P. Gabriel BOUFFIER, S. J. — « La Vénérable Servante de Dieu, ANNA-MARIA TAIGI. — Pierre Téqui, Librairie-Editeur, Paris, 1936.

Anna-Maria Taigi naquit à Florence, vers 1669, d'une famille noble que le malheur avait visitée. Elle fut élevée dans la pauvreté, et reçut une éducation chrétienne qui lui permit de mener une vie où la vertu perça toujours. En tout et partout en effet, elle fut soumise à Dieu, et totalement abandonnée à son vouloir. De son côté, Dieu daigna regarder la bassesse de sa servante, et lui accorder de grandes grâces.

La lecture de l'ouvrage donne une double leçon d'humilité et de confiance. Dieu se sert d'une femme du peuple pour diriger et éclairer des hommes publics et des papes. C'est aussi en vivant courageusement dans la pauvreté et toutes sortes de mortifications qu'Anna Maria s'est attiré les faveurs de Dieu.

Ce volume est à conseiller aux mères chrétiennes. Il montre qu'on peut se sanctifier et faire beaucoup pour le ciel, à la tête d'une famille et d'un foyer. Il montre aussi, que quelque modeste que soit notre sort ici-bas, si la grâce de Dieu est avec nous, nous pouvons, en toute vérité, opérer des merveilles.

*H.-M. H.*

Henri GHÉON — «Le mystère du roi saint Louis»  
— Dans la collection « Les Cahiers du Théâtre chrétien », no 27. André Blot, Paris, 1935, 222 p. in-8°.

Ecrit pour la Sainte Chapelle et représenté en ce lieu

sous la direction de l'auteur, ce drame a été salué comme une réussite par des esprits aussi différents que Lucien Descaves et Léon Daudet.

L'auteur y évoque cinq temps de l'histoire de saint Louis : son enfance, son mariage, sa croisade, sa justice et enfin son édifiante mort. La figure de Louis IX, qui gouverne un vaste royaume avec la prudence chrétienne et sous l'égide de la Croix, se présente comme une leçon opportune en un temps où les pouvoirs publics, cantonnés dans un plan naturel, baisent trop facilement avec leur mandat.

A la suite de « La Vie Profonde de saint François d'Assise », de « Bernadette devant Marie » et du « Triomphe de saint Thomas d'Aquin », pièces du même auteur, « Le Mystère du roi saint Louis » apportera à M. Ghéon tout le succès de ces précédentes œuvres.

*A.-M. M.*

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD. — « Dans la Brousse ». Poèmes. Edition du Devoir, Montréal, 1935.

Qu'un bon nombre de citadins lettrés n'entendent presque rien à l'ensemble des vers de Mme Blanche Lamontagne-Beauregard, cela va de soi puisque de parti-pris celle-ci a voulu être et est demeurée « la poétesse des habitants ». Or en ville, on sait ce que cela signifie : la maison sans peinture, l'essaim agaçant des mouches, l'heure et le sentier des vaches, l'étable et son fumet, etc. ; quels thèmes poétiques et qui prêtent si facilement « à la manière de » Panneton et Francœur. Il y a là toutefois un souffle qui émeut fortement les natifs de la ferme égarés dans les lettres et parmi ces derniers, la poétesse a depuis longtemps déjà conquis son public.

Pour comprendre la naïveté de son art un peu fruste,

il faut avoir continuellement présente à l'esprit la rusticité des thèmes que cet art épouse sans cesse et qu'il ne parvient pas toujours à plier aux exigences d'une technique rigoureuse. Quant à faire grâce à l'auteur de toute négligence, ce serait un excès de bienveillance. Mme Blanche Lamontagne-Beauregard se sent beaucoup plus à l'aise parmi les saisons et leurs paysages que parmi les gens et leurs états d'âme. « Dans la Brousse » contient six strophes intitulées « Lumière d'Automne » qui paraissent cueillies sur les derniers rosiers de nos jardins d'octobre :

« Les coteaux sont déserts. Tout annonce le terme  
Des charmes de l'été. La bise est en courroux.  
Partout courent des bruits de porte qu'on referme,  
Et des grincements de verrous ».

« La blanche source pleure et le marais frissonne.  
En gestes éperdus, les arbres sont penchés.  
L'air est plein des clartés brumeuses de l'automne,  
Et des senteurs de foins séchés ».

.....

« Ainsi qu'une étincelle à la vie incertaine  
Dans l'âtre qui s'éteint brille soudainement,  
Ainsi nous reverrons la colline lointaine  
Comme en un éblouissement ».

.....

Mais lorsque l'auteur aborde certaines scènes ou certains aspects de la vie domestique de nos gens, vraiment l'effort ne semble plus à la hauteur de la difficulté du sujet. Ce n'est pas de la prose et le rythme s'insinue trop laborieusement pour nous convaincre que ce soit des vers. Tout le chapitre intitulé « L'humble vie » souffre en maints endroits de cette misère. En vingt-quatre poèmes

d'arrangements divers, l'auteur nous décrit l'établissement d'un nouveau foyer campagnard depuis les premières amours jusqu'à la mort de l'épouse devenue grand'mère. C'est une gageure que d'atteindre à l'inexprimable en alignant des alexandrins sur un pareil thème. L'art ici épouse trop étroitement la nature. Louise détaille à son ami François les occupations de ses journées :

« ..... Puis, je range  
 La vaisselle en l'armoire, et les seaux en leur coin.  
 Je place tout en ordre et balaie avec soin.  
 Souvent, quand je reviens ici, la route est sombre.  
 Tout s'efface, et les champs disparaissent dans l'ombre.  
 Je crois voir remuer les branches du buisson ;  
 Alors, la peur me prend, je cours, j'ai le frisson !  
 J'arrive. Dans mes bras j'endors mon petit frère.  
 Aux autres, je fais faire ensuite leur prière.  
 Et le reste du temps je l'emploie à filer.  
 Ma mère, près de moi, vient s'asseoir pour parler.  
 Et c'est tout. Nous aurons encor bien des tempêtes,  
 Hélas! oui, je le crains. Et puis, voici les fêtes.

On sent que par endroits l'auteur a « touché ». Mais il suffit, pour discerner les faiblesses du morceau, de le comparer à « La servante » de Francis Jammes ou à « Prière du serviteur » de Robert de Montesquiou.

« Dans la Brousse » contient environ quatre-vingts poèmes d'inspiration plutôt brève, mais dont l'ensemble réalise un fort volume tout imprégné d'une pure atmosphère laurentienne. L'amour sincère et ardent de la Patrie qui se devine ou s'affirme dans chacune des pièces fait de ce recueil, sans rien lui enlever de son charme poétique, un bon livre d'éducation nationale.

*A. Saint-Pierre, O. P.*

MASSOULIÉ, O. P. — « Méditations de Saint Thomas sur les trois vies purgative, illuminative et unitive ». Lethielleux Editeur. 10, rue Cassette, Paris (VI) 25 frs.

A la suite du rapport sur la spiritualité du clergé canadien présenté aux premières Journées Thomistes d'Ottawa, il fut proposé qu'on oriente les prêtres et les fidèles vers des ouvrages de piété à base doctrinale thomiste. Les Méditations de Massoulié servent à souhait cette orientation, car leur qualité théologique, leur présentation dans le cadre, coutumier chez les spirituels, des trois vies, purgative, illuminative, unitive, leur inspiration profonde et continue dans les écrits de Saint Thomas, en font un ouvrage de grande valeur doctrinale thomiste.

Si saint Thomas a toujours été reconnu dans l'Eglise pour le maître le plus éclairé de la Théologie, on le reconnaît moins pour un maître de la vie spirituelle. Et pourtant celui qui lit ses œuvres avec un peu d'application s'aperçoit vite que ses ardeurs sont égales à ses lumières, et que la théologie mystique y est exposée avec non moins de maîtrise que la théologie dogmatique et morale. Il serait aisé en effet, de tirer de ses œuvres des méditations sur tous les mystères de la Religion, sur toutes les vérités les plus importantes de la Foi.

Mais saint Thomas théologien mystique est à découvrir, et on n'y arrive pas sans initiation. Précisément le P. Massoulié nous sert de guide en l'occurrence. Ses Méditations de S. Thomas nous habituent à reconnaître l'aspect mystique dans les œuvres théologiques du saint Docteur.

Ce qui donne une toute nouvelle valeur à cette réédition, c'est l'étude historico-doctrinale que le R. P. Florand y a ajouté en guise d'introduction. On aime à connaître l'auteur qu'on lit. Sa vie explique ses écrits. Et quand un personnage a l'importance de Massoulié, puisqu'il a joué

un rôle décisif dans le conflit du quiétisme français, on ne trouve pas longues ces 106 pages d'introduction, d'une agréable lecture, d'une érudition exacte, d'une finesse psychologique pénétrante.

*Raymond-M. Charland, O. P.*

Louis FANFANI, O. P. — « Catéchisme sur L'Etat Religieux ». In-8, 210 p. 1934. 5 frs. Marietti Editeur, rue Legnano, 23, Turin.

C'est étonnant comme ce petit volume contient de renseignements précis et abondants sur l'Etat Religieux selon le Droit Canonique.

Pour atteindre le but proposé, à savoir guider le plus brièvement et le plus clairement possible les novices de tous les Ordres Religieux dans la connaissance des lois fondamentales de l'Eglise sur la vie religieuse, il fallait connaître à fond le traité canonique de l'Etat Religieux. Le R. P. Fanfani était tout désigné à cette fin, ses travaux juridiques lui ayant acquis la réputation d'un spécialiste du Droit des Religieux.

L'ouvrage que nous apprécions est certes à propos. « Il est nécessaire, et on l'oublie trop facilement, fait opportunément remarquer le Révérendissime P. Gillet dans la préface, que les jeunes religieux de tous les Ordres soient éclairés non seulement sur les devoirs qu'ils doivent remplir, mais encore sur les lois auxquelles ils ont à obéir ».

Ce petit Catéchisme sur l'Etat Religieux sera donc un aide véritable pour les novices qui s'exercent à la vie religieuse et se préparent à l'examen que d'habitude on leur fait passer, dans tous les Ordres Religieux, avant de les admettre à la profession. Espérons que cette traduction française de l'original italien se répande abondamment et que d'autres traductions soient entreprises avec le même succès.

*Raymond-M. Charland, O. P.*

René GUENETTE. — « Essais sur l'éducation ». — Préface de M. Olivier Maurault, p.s.s. — Librairie Beauchemin, Montréal.

La *Revue Dominicaine* est bien en retard pour signaler à ses lecteurs le livre de M. Guenette paru en avril dernier. Si en retard même que celui-ci aurait eu raison de croire à de l'oubli ou de l'indifférence. Il n'en est rien pourtant. Le seul coupable est l'auteur de ces lignes, et c'est le cas ou jamais de répéter : « Seigneur, délivrez-moi de mes amis ... »

Les pages sur lesquelles nous attirons l'attention avaient déjà paru dans *L'Ecole canadienne* dont M. Guenette est, depuis quelques années, directeur. Il y a ajouté, en tête du volume, un chapitre inédit, où il expose, à larges traits, ses idées sur l'éducation. M. Guenette cite quelque part un mot de M. Lucien Romier qui pourrait servir d'épigraphe à son volume : « Des hommes intelligents, il y en a plein les rues, ce qui manque ce sont les caractères ». Pour M. Guenette, en effet, l'instituteur doit être avant tout un éducateur. Il ne doit pas viser seulement à meubler des intelligences ; il doit tendre surtout à former des volontés. C'est l'idée directrice du volume ; c'est d'elle qu'il tire son unité.

Cette éducation doit être d'abord une éducation chrétienne. « Elle s'impose partout et toujours, mais au premier chef dans notre pays et à notre époque. Dans notre pays, né à l'histoire d'une pensée chrétienne et développé surtout dans notre chère province de Québec sur un plan chrétien qu'aucune influence étrangère n'a le droit de modifier, que nous ne permettrons en tout cas à aucune influence de chez nous ou d'ailleurs de changer » (p. 38). « Une éducation chrétienne, non pas une éducation de *dormants*, suivant la forte expression de Léon Bloy, mais une éducation vivante, virile, aérée, adaptée, joyeuse ... » (p. 39).

Elle doit être en plus nationale. M. Guenette reconnaît qu'il y a nationalisme et nationalisme. Il en est de féconds, mais il en est de dangereux. Le sentiment national, c'est « la conscience répandue dans tous les citoyens d'un même pays... qu'ils forment véritablement une même famille..., qu'ils doivent vivre ensemble, ou du moins s'aimer, se fréquenter, s'entr'aider, participer aux entreprises, aux travaux, à la prospérité, au bonheur de la famille, partager aussi ses peines, ses épreuves, ses malheurs » (p. 41).

Cette éducation doit être enfin une éducation française. « Représentants authentiques de la civilisation française en Amérique, nous nous devons de garder la langue de France et de la parler le plus correctement possible, puis de faire resplendir dans toutes nos œuvres les qualités de son génie propre, *le respect de la mesure*, suivant la juste expression de Georges Duhamel, le respect de la mesure au milieu des débauches de toutes sortes qu'a inventées et répandues l'américanisme, la recherche de l'équilibre, le sens de la logique, le goût de la clarté, la passion du droit, la soif de l'apostolat, le culte du spirituel » (p. 45).

M. Guenette est tout entier dans ces quelques lignes que nous venons de citer. On a là le but de sa vie et aussi le secret de ses succès comme éducateur. Pour se justifier d'avoir écrit ce livre, il fait appel, dans un Epilogue plein de modestie, à ses quinze années d'enseignement. M. Guenette pourrait avoir enseigné quinze ans et plus et n'avoir à peu près rien de personnel et d'original à nous dire. S'il a le droit de parler, c'est que, pour lui, l'enseignement a toujours été autre chose qu'un gagne-pain. Il y a vu, et il continue d'y voir une mission.

L'impression qui se dégage, en effet, de ces pages, c'est que M. Guenette estime son métier et qu'il l'aime. Il sait garder ce respect de la mesure qu'il recommande à ses élèves, mais on sent quand même sous ces phrases qui ne cherchent ni l'éclat, ni l'effet, une ardeur contenue, un en-

thousiasme qui ne peut avoir d'autre source que l'amour : l'amour de cette tâche, la plus belle de toutes, former des âmes d'enfants. Et c'est parce que M. Guenette aime ce métier auquel il a donné sa vie, c'est parce qu'il a réfléchi sur ce qu'il est et ce qu'il devrait être, que nous l'écoutons avec attention, avec respect et avec fruit quand il en parle.

*M.-C. F.*

M. CONSTANTIN-WEYER « Le flâneur sous la tente ». In-8, 1935, Librairie Stock, Paris.

Depuis quelque temps déjà, nous constatons, allant toujours en s'accroissant un effort des jeunes et des vieux restés jeunes, pour s'évader de la civilisation raffinée qu'est la nôtre, pour sortir et s'arracher à la vie fade et artificielle des dancings, du cinéma, des cocktail-parties, etc. Il y a comme une levée des jeunes qui partent à la découverte de choses neuves et saines. Les Scouts, les Jeunes naturalistes et bien d'autres font partie de cette jeunesse du plein air. Aujourd'hui celui qui voyage un peu à travers la province, de juin à septembre, voit poindre tout à coup dans les anfractuosités de la montagne ou sur les bords d'un lac le cône blanc des tentes scouts.

Toute une littérature est née de ces nouvelles aspirations. Signalons puisque le cas se présente, pour la France, « Les livres de nature » publiés sous la direction de Delamain, collection dont fait partie le livre de M. Constantin-Weyer. « Le Flâneur sous la tente », voilà en un certain sens, un titre trompeur. Ici, je crois, flânerie égale activité saine et normale, contemplation !

Tout au début de son volume, l'auteur fait une profession de foi que plusieurs d'entre nous signeraient : « Que sommes-nous, nous autres campeurs ? Des hommes tout court ! De vrais hommes, ceux du plein air. L'automobile, si nous nous en servons, n'est plus pour nous que ce qu'elle

devrait être, une servante. Une humble servante. Nous abandonnons volontiers la route pour suivre le torrent. Au champ cultivé nous préférons la clairière ou l'arête des rochers. Et la civilisation, dont nous sommes si fiers, et pourquoi ? Grand Dieu, la civilisation est tellement superficielle que nous en oublions bien vite ce qu'on est convenu d'appeler ses bienfaits... Il n'est pas mauvais de vivre comme le faisaient nos lointains ancêtres. Le grand air est encore le meilleur moyen d'éliminer les toxines amassées dans la Cité... Sans paradoxe, nous devenons plus intelligents. Je veux dire que nous prenions mieux connaissance de nous-mêmes. Comment pourrions-nous nous trouver dans le tumulte des villes ? ... »

Ce livre n'est pas un traité du camping. Mais à travers de merveilleuses et fraîches descriptions de la forêt et de la montagne française, Constantin-Weyer donne de bonnes petites recettes, des conseils très pratiques sur l'art de camper. Sans doute, je ne conseillerais pas à un clan de Routiers de suivre à la lettre la manière de Constantin-Weyer, car il y a certainement une grande différence entre le camping dont il nous parle et la vie de plein air que le scoutisme fait pratiquer à ses adeptes. Lui-même d'ailleurs, au chapitre « Les Auberges de jeunesse » fait certaines remarques judicieuses touchant la vie vagabonde que peuvent se permettre les jeunes.

Quoi qu'il en soit, les grandes idées motrices et saines de cette vie par monts et par vaux, Constantin-Weyer nous les rappelle ou pour quelques-uns nous les fait connaître tout simplement : la valeur morale et formatrice du risque de cette vie de campeur, la simplicité et « les moyens pauvres » qu'elle emploie, l'esprit d'observation et les qualités de l'esprit contemplatif qu'elle développe.

Evidemment, le camping dont Constantin-Weyer parle au chapitre « Week-end » ne doit pas être prôné, car il serait dangereux au point de vue moral.

Le délicieux passage sur le chemineau, l'homme vraiment libre, m'ont rappelé les pages si fortes de Louis Veuilot au sujet du Bienheureux B. Labre, le vagabond que la société française ridiculisa si souvent, devenu aujourd'hui un personnage de gloire et de surhumaine beauté.

Bref, et c'est la conclusion qui se dégage du volume, et c'est aussi celle que plusieurs ne veulent pas comprendre sur les deux continents, il y a deux sortes de campisme : la belle vie moralisatrice à travers les beautés de la nature et au contact de Dieu ; et puis, le commun et vulgaire week-end des jeunes et des vieux débraillés dont parle Jean-Charles Harvy dans les Cahiers noirs.

*Père Marc Labonté, O. P.*

M. PAGOT. — « Par la joie ! ». — *Notes de pédagogie moderne*. A l'Œuvre des études gréco-latines, 30 cahiers. 7, rue Vital, Paris-XVI. Prix 130 fr.

La multiplication des relations internationales pose avec une acuité grandissante le problème d'une langue universelle : est-elle à créer ou la possédons-nous déjà dans le latin ? Diverses revues (Recrutement sacerdotal, oct. 1933 ; Rev. Apologétique, fév. 1934 ; Ami du clergé, 31 mai 1934) s'en sont récemment inquiétées, et il ne semble pas que l'accord soit près de se réaliser. C'est ce qui nous justifie d'examiner ici quelques-uns des efforts consacrés à rendre plus agréable, rapide et féconde l'étude des langues qui figurent aux programmes scolaires.

Le premier que nous relevons n'est pas le moins original. Il s'intitule « Le latin par la joie, le grec par la joie ; sept langues : grec, espagnol, italien, français, allemand, anglais enseignées en même temps ». La première impression, devant l'avalanche multicolore de ces fasci-

cules est, il faut bien l'avouer, l'ahurissement. L'A. s'écarte résolument des sentiers battus, mais c'est là précisément ce qui pique notre curiosité : il a eu le courage d'écrire 847 pages, n'aurons-nous pas celui d'en lire au moins quelques-unes ? Peut-être y découvrirons-nous son secret.

A son dessein, bien moderne, de faire vite et bien répondra une technique appropriée : s'adresser à l'intelligence, et par l'intelligence à la mémoire ; car pour s'intéresser, il faut comprendre, et l'on ne retient bien que ce qui a frappé. Or, il est constant que les enfants sont en éveil dès qu'il s'agit de chars ou d'avions, en apprendre le mécanisme leur est une joie. Mais, le langage, lui aussi, a son mécanisme ; pourquoi ne le leur expliquerait-on pas ?

La méthode a ceci de particulier qu'elle prétend mener de front l'étude de plusieurs langues de commune origine. La parenté des principaux idiomes européens saute aux yeux de quiconque examine un peu attentivement certains mots : jardin, par exemple, qui se dit en grec *kortos*, se retrouvera dans le latin *hortus*, l'espagnol *jardin*, l'italien *giardino*, l'allemand *garten*, l'anglais *garden*. Expliquer les lois qui ont présidé à leur différenciation, c'est du même coup en donner la clé, en justifier la syntaxe et le vocabulaire. C'est aussi introduire dans leur exposé un enchaînement et une cohérence qui permettent de caractériser leurs diverses tendances ; les unes s'orienteront franchement vers la simplification et la clarté par la conquête de l'invariabilité du mot, les autres garderont jalousement le système des cas qui caractérise le grec et le latin.

M. P. attache une grande importance aux phénomènes de tension et de détente qui régissent le langage : le parler évolue vite dans les villes, lieux de tension sociale, lentement dans les campagnes, plus conservatrices. Cependant, et il semble que c'est là le point faible de son exposé, cette loi lui paraît d'application universelle et capable de

soutenir une grande synthèse philosophique. Celle-ci apparaît fragile, et ses conclusions extrêmes irrecevables : « des grains d'électricité assemblés en atomes ont été, à un certain moment de l'évolution du globe terrestre, dans des conditions telles qu'ils ont pu former des cellules vivantes. Ces conditions ont été passagères, voilà pourquoi ces cellules ont acquis le pouvoir de se reproduire elles-mêmes » (p. 789). Et l'A. ne s'arrête pas en si beau chemin. Malgré son souci patent de garder une neutralité de bon ton, il émet, sans peut-être s'en rendre bien compte, sur la religion et le christianisme, des théories inacceptables. M. P. destine des cahiers aux jeunes de quinze ans. Il ne nous en voudra pas, après ce qui vient d'être dit, d'élever sensiblement cette limite d'âge. L'inconvénient n'est pas d'ailleurs aussi grand que l'on pourrait penser : expérience faite, M. P. prévoit que l'assimilation de ses cours ne demande guère plus d'une année.

Des notions de phonétique que prodigue l'A., une nous a frappé : on enseigne couramment que, en grec, *oo* se contracte en *ou*, sans en donner d'explication. Cela n'est pourtant compréhensible que si l'on se reporte à la prononciation ancienne : *o* long fermé, que l'on écrivait *ou* (p. 15). L'intelligence est satisfaite et la mémoire soulagée d'autant. Ce que M. P. expose avec une bonhomie prolixe, M. Fleury le dira avec une concision toute scientifique : c'est que son Précis de Phonétique grecque (in-8°, 56 p., de Gigord, Paris) est destiné surtout aux étudiants et aux professeurs désireux de s'orienter vite et clair. Il insiste sur la constance des lois qui président à la transformation des sons et fait entrevoir que le grec, loin d'être à ses débuts une langue uniforme, évolua lentement vers l'amalgame dialectal que représentera la *koinè*.

La question du vocabulaire retient M. Pagot ; les listes de mots, même lorsqu'on a soin de les établir par étymologies communes comme l'a fait Bailly, sont fastidieuses

à apprendre parce qu'on ne sait où les greffer pour les retenir. La difficulté disparaît si l'on montre le lien qui les unit entre eux sous la juridiction de leur *princeps analogans*. Mais ce que M. P. ébauche, M. Fontoyont la réalise de façon très personnelle. Son Vocabulaire grec (in-8°, XVI-200 p., Picard, Paris, 1933) rattache quelque 1400 mots d'usage courant aux chefs de file dont le sens premier éclaire la connexion. Mieux ; pour animer cette matière, il l'enchâsse dans des textes vivants ; ils sont huit. « Les deux premiers valent à eux seuls plus que tous les autres. Leur richesse est à peine croyable : masse et qualité des mots usuels, étude des prépositions et conjonctions, remarques essentielles, tout est là. Leur présence est le principal mérite de ce vocabulaire » (p. XII).

Voilà un livre qui vraiment nous a plu. Son esprit, avouons-le, y était pour quelque chose. Le culte du beau, de la mesure, de l'équilibre, le ne quid nimis antique trouve en M. F. un disciple fervent et averti. Clairvoyant aussi, il a saisi les déficiences de la civilisation antique ; elles se trahissent jusque dans le vocabulaire. Témoin son commentaire du mot *sun-gignosco* : pardonner, « c'est d'abord savoir, entrer dans les raisons d'autrui pour l'excuser : le grec païen ne sait guère pardonner là où il ne voit pas d'excuse » (p. 23). Par ailleurs, l'ouvrage dénote chez son auteur une sérieuse connaissance de l'Écriture Sainte, de la liturgie, des Pères de l'Église, voire de S. Thomas, ce qui nous incline à voir en son auteur un prêtre, peut-être même un religieux, bien qu'il voile modestement ses titres et qualités.

M. Pagot veut rénover l'enseignement des langues, et le titre qu'il choisit indique assez dans quel esprit. Est-il suivi ? Nous avons maintenant « l'hébreu par la joie » (par M. Ventura, in-4° 48 p. 10 fr. Lipschutz, Paris 1933). Mais l'emprunt ne va pas au delà du titre et nous nous trouvons en présence d'un spécimen d'abécédaire pour

petits israélites, avec les artifices usités dans ce genre de publications: dessins (assez grossiers), typographie épaisse, etc. Malgré cette incompréhension partielle, les idées de M. Pagot ont fait leur chemin, les approbations officielles sont venues, en récompensant l'Auteur, reconnaître la valeur de ses principes pédagogiques. Et les vocations tardives apprécieront, nous en sommes persuadé, ce concours inattendu qui rendra plus aisée leur marche vers le sacerdoce.

*J. Boutry, O.S.B.*

LOUVIGNY DE MONTIGNY. — « Les Boules de Neige ». — Comédie en trois actes précédée d'un lever de rideau : « Je vous aime ». Librairie Déom frères, Montréal, 1935.

Que l'auteur ait éprouvé le besoin de faire accepter cette œuvre de jeunesse au moyen d'une préface de vingt-quatre pages recouvertes de caractères microscopiques, cela laisse clairement douter de sa propre confiance en ses vieux cartons. Mais M. de Montigny est tout de même moins naïf que les personnages qu'il mettait en scène, il y a déjà plus d'un quart de siècle. Sa préface nous livre d'aussi opportunes que judicieuses réflexions.

C'est la rareté de nos écrivains dramatiques, la pauvreté du théâtre canadien, rayon vide dans nos bibliothèques littéraires, c'est l'ingratitude persistante du métier littéraire en Nouvelle France. La musique américaine radiophonique ou autre nous inonde à si peu de frais ; nos artistes professionnels ou amateurs interprètent sans souci des droits d'auteur tout ce qu'ils peuvent s'assimiler du théâtre français moderne : d'où manque absolu de protection pour un écrivain de chez nous qui voudrait vivre de sa plume exclusivement mise au service de l'art. Il aurait peut-être fallu ajouter qu'au point de vue artistique nous

sommes étonnamment empressés de donner nos sous à des créations étrangères qui bien souvent ne valent pas nos puissances et endorment notre paresse. Combien de ces manifestations étrangères de tous genres ont rempli nos théâtres en ces dix dernières années, vidé les bourses de nos gens et condamné les snobs à s'écrier sur la foi des journaux « Que c'était donc joli ».

De si unanimes faveurs ne pourraient-elles pas être décernées, combien plus sincèrement puisqu'en meilleure connaissance de cause, à des écrivains de chez nous. Pour un plaisir artistique moins vif peut-être, il résulterait, sans parler du point de vue économique, une possibilité de carrière pour nos divers talents artistiques en même temps que nos scènes et nos orchestres pourraient concourir elle aussi à côté de l'histoire et du roman à créer « la mystique de la patrie ».

Revenons aux pièces de M. de Montigny. L'auteur a consacré la seconde partie de sa préface à refuter toutes les observations qu'il a fort bien prévu lui devoir être adressées. Plus rien à dire, tout le terrain est évacué. Ce n'est pas une hirondelle qui fait le printemps, note de Montigny ; d'aucuns ajouteront malicieusement que non, surtout lorsque les ailes pendantes de cette première hirondelle trahissent les trente années qu'elle a passées au nid.

Le lever de rideau intitulé : « Je vous aime », comporte « une broderie de raison sur un thème d'amour ». Maude, vingt ans et Grandefoye, trente ans, se rencontrent sur une plage estivale baignée dans le crépuscule de juillet. C'est un flirt académique antérieur aux bâtons de vermillon. Le jeune homme et la jeune fille voudraient se manifester leur amour sans avoir à redire la formule banale : je vous aime. Assaut de dialectique charmante jusqu'à ce que les pétales d'une marguerite docile fournissent

la formule éternellement jeune.

« Les Boules de Neige » illustrent les méfaits des mauvaises langues dans nos villages de la campagne et dans une certaine classe de la société montréalaise aux environs de 1900. Aline Harbois est fiancée au Docteur Beaugy. Les époux Barabé chez qui elle fait un mois de villégiature à Varennes l'accusent sur de faux indices de tromper son fiancé. La jalousie de Nini Saulmiers sème habilement la nouvelle qui parvient aux oreilles du malheureux docteur. Celui-ci en fait une maladie et les fiançailles sont rompues. Des amis s'entremettent pour convaincre Beaugy de la fausseté des rapports qui lui sont parvenus. La dernière scène ébauche un projet de réconciliation, mais Aline désormais fixée sur le caractère du Docteur pardonne sans conviction. Le premier acte se déroule à Varennes en juillet chez les Barabé, le deuxième à Montréal en octobre chez le Docteur Beaugy, le troisième à Montréal aussi, en décembre, chez les parents d'Aline Harbois.

Dans sa préface, M. de Montigny souhaite que la critique lui reconnaisse « le mérite d'avoir épargné à ses auditeurs les lieux communs qui farcissent tant de compositions théâtrales, écarté résolument domestiques, appareils téléphoniques ou radiophoniques, jeux de coulisse et autres ficelles servant trop commodément à nouer l'intrigue, à filer les scènes et surtout à escamoter les transitions... » Plus loin, l'auteur ajoute que « le lecteur n'a pas à se demander si l'ouvrage qui lui tombe entre les mains provient d'un jeune auteur ou d'un vieux, s'il a coûté dix jours, ou dix mois, ou dix ans de travail, etc., » tout cela pour laisser entendre qu'il faut juger « Les Boules de Neige » comme une œuvre de jeunesse à laquelle la maturité et l'expérience eussent apporté de nombreux correctifs. Le théâtre de M. de Montigny est un « document historique intéressant », ajoutez : un précieux encouragement pour les jeunes. Pour en dire davantage, puisque le théâtre s'écrit en

vue de la scène, il faudrait connaître quel a été le succès des premières ...

*A. Saint-Pierre, O. P.*

Robert RUMILLY. — « Marie Barbier, mystique canadienne ». — Librairie d'Action française, Montréal, 1935.

M. Robert Rumilly, continuant la série des études historiques qui nous ont valu un « Laurier » et un « Papi-neau », s'est maintenant attaché à faire revivre la période des origines de Montréal. Période plus que toute autre féconde en héros et en saints. La figure de Marie Barbier, disciple de Marguerite Bourgeoys, l'a séduit et il la met en lumière dans l'ouvrage qu'il intitule « Marie Barbier, mystique canadienne », paru récemment aux Editions Albert Lévesque.

Cette publication vient d'autant plus à son heure que du 10 au 12 août, la Congrégation Notre-Dame a fêté à la Ste-Famille de l'île d'Orléans, le 250<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de sa mission, la plus ancienne de ses maisons en dehors de Montréal, et que l'héroïne de cette fête était Marie Barbier, fondatrice de la mission. Marie Barbier qui succéda à Marguerite Bourgeoys comme supérieure de la Congrégation, est comme la réplique canadienne de cette admirable Française. Elle fut une grande mystique, la première grande mystique canadienne, dont la vie de travail, de luttes, de fondations est très belle. Sans doute attirera-t-on quelque jour l'attention de Rome sur les vertus de cette Canadienne.

Faut-il avouer, à notre honte, que nous ne connaissons presque pas, ou même pas du tout cette Marie Barbier que les Dames de la Congrégation vénèrent avec infiniment de raison. Des fêtes comme celle-là contribuent à combler cette lacune. Et aussi le volume de M. Rumilly

qui, outre une évocation très vivante de Montréal naissant, et de la vie de Marguerite Bourgeoys, esquissée à grands traits, nous donne sur sa disciple un travail personnel, dans la manière ailée et concise qui a assuré à l'auteur l'audience du public canadien. Signalons de plus que ce doit être la première fois au Canada qu'une vie de « sainte » est traitée non à l'eau de rose, mais au contraire de façon humaine.

On trouve « Marie Barbier, mystique canadienne », aux Editions Albert Lévesque, 1735, rue St-Denis, Montréal, au prix de \$0.75 l'unité. Prix spécial à la quantité et pour les membres de la Société des Mécènes.

Cet ouvrage vient s'ajouter à la série des « Figures Canadiennes », des Editions Albert Lévesque, où sont parus: « La grande aventure de Lemoyne d'Iberville », par Pierre Daviault, « La vie humoristique d'Hector Berthelot », par H. L. Tassé, etc.

Marguerite PERROY. — « Pages féminines et sociales ». Un volume in-8° couronne. — Prix franco, Etranger : 12 fr. Aubanel Ainé, Editeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

Entre le communisme et le christianisme, un jour ou l'autre, la lutte sera à mort ; nous sommes sous l'ombre de cet unique péril. A cette ombre mortelle, certaines âmes croyantes, pratiquantes, communiantes, s'obstinent à sommeiller. Rien ne trouble leur confortable somnolence et cependant les pronostics deviennent de plus en plus graves.

Afin d'arriver à son but, le communisme devra détruire la religion et la famille. Pour éviter cela, il faut non seulement le combattre, mais aussi reconstruire la Cité dans et par les principes du Catholicisme.

La doctrine catholique, celles des Evangiles, des Encycliques, doit être monnayée, propagée, diffusée à tra-

vers l'élite et les masses. C'est dans ce but que ces pages ont été réunies afin de briser l'indifférence opiniâtre de beaucoup d'âmes.

Comme tout ce qui vient de Marguerite Perroy, cette œuvre est fort intéressante, fond et forme, et à cause de son importance on ne peut que lui souhaiter une très large diffusion.

---

### *Accusés de réception*

1° *Almanach du Propagateur des Trois « Ave Maria ».*

Il se présente bien, sous sa riche couverture imprimée en couleurs. On lira avec un vif intérêt son texte varié, abondamment illustré par la main d'un artiste qui a fait ses preuves.

Prix de vente: 1 fr. 60 — 16 fr. la douz. (Etr. : 2 fr. — 20 fr. la douz.), aux *Bureaux du Propagateur*, Blois (Loir-et-Ch.).

2° *Almanach du « Petit Propagateur ».* — Une illustration variée, abondante, ajoute encore à l'intérêt du texte. Signalons les mots pour rire, les dessins humoristiques, de délicieuses photos d'enfants...

Prix de vente: 1 fr. 35 — 13 fr. 50 la douz. (Etranger: 1 fr. 75 — 17 fr. 50 la douz.), aux *Bureaux du Propagateur*, Blois (Loir-et-Ch.).

*Par la Croix*, par Jeanne Moret. Roman, 236 p. Collection « Je sème ». Série « Elite ». P. Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VI.

*Bagne rouge*, souvenirs d'une prisonnière au pays des Soviets. 55 p. Collection d'Etudes russes « Istina ». Les Editions du Cerf, Juvisy (Seine et Oise).

*Quand la tête est droite*, par René Duverne. Collection « Vérité ». 52 p. P. Téqui, libraire-éditeur.

*Cocktail*, comédie en 3 actes, par Mme Yvette O. Mercier-Gouin. A la Librairie d'Action Française, Montréal.

Il y a là une bonne étude de caractère agrémentée de situations originales et de fines ripostes, et aussi, tel passage où, du point de vue moral, l'action est risquée.

*Le catéchisme en mots très simples*, par F. Isambert. 108 p. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris-V. Franco, 4 f. 40.

*La sécheresse dans l'ouest*, par l'abbé Rodrigue Lussier, 121 p. Prix franco, 40 cts. Chez l'auteur, Lisieux, Sask.

*Marie Barbier*, mystique canadienne, par Robert Rumilly. 145 p. Editions Albert Lévesque, Montréal 1935.

---

# Table des Matières

(Second semestre)

## JUILLET-AOUT

- R. P. M.-A. Lamarche, O. P., *Le cœur de saint Dominique*. 1  
R. P. Wilfrid Sénécal, C. S. V., *L'enseignement de la Philosophie dans nos collèges classiques*. 6  
M. H. Boudrault, P. S. S., *L'enseignement de la Théologie thomiste au Canada*. 19  
R. P. Albert Saint-Pierre, O. P., « *Sous le Signe des Muses* ». 34

LE SENS DES FAITS. — Premières Journées Thomistes:  
Lettre de Mgr L.-A. Pâquet. — Un thomisme vivant,  
par S. E. Mgr Guillaume Forbes. — Les splendeurs  
de l'Eglise au Moyen-Age, par le R. P. Thomas-M.  
Lamarche, O. P. 42

L'ESPRIT DES LIVRES. — Janvier: *L'âme dominicaine*,  
T. III (R. D.) Mlle Maurice-Denis et Robert Boulet:  
*Roméo* (R. D.) Lelong: *La messe vivante* (R. D.) Denis:  
*La vraie Histoire de Sainte Julienne de Liège* (R. D.)  
Hugueny, Théry, Corin: *Sermons de Tauler*, (A. B.)  
Tesnières: *Somme de la Prédication Eucharistique*  
(A.-M. R.) Accusés de réception. 71

## SEPTEMBRE

- R. P. M.-A. Lamarche, O. P., *Le clergé et les marcheurs  
de la faim*. 81  
Abbé R. Limoges, *L'enseignement de la Théologie thomiste*

- au Canada. — La Morale.* 87  
 Abbé Philippe Perrier, *Spiritualité du clergé canadien.* 96  
 R. P. Benoît Mailloux, O. P., *S. Thomas et les Juifs.* 123

LE SENS DES FAITS. — L'éducation religieuse, par le  
*R. P. Martial Bergeron, O. P.* 152

L'ESPRIT DES LIVRES. — De Lama: *S. Augustini doctrina de gratia et prædestinatione (P.-M. T.)* Amiot: *Lumière et paix de l'Évangile, (A.-M. B.)*. 158

## OCTOBRE

- R. P. Gabriel-M. Lussier, O. P., *Les vrais dociles.* 161  
 R. P. Antonin Lamarche, O. P., *L'« Oxford Group Movement » du Dr Buckman.* 170  
 Dom Jean Boutry, O. S. B., *Chronique de Littérature spirituelle. — L'Afrique chrétienne.* 185

LE SENS DES FAITS. — La Fédération des Scouts catholiques de la Province de Québec, par le *R. P. Marc Labonté, O. P.* Remontons aux causes, par le *R. P. M.-A. Lamarche, O. P.* — Fleur de sainteté, par le *R. P. H. Couture, O. P.* 195

L'ESPRIT DES LIVRES. — *Gerster a Zeil: Jesus in ore Prophetarum, (A.-M. B.)* *Merkelbach: De variis peccatis in confessione medendis (R.-M. B.)* *S. Albert le Grand: Le Paradis de l'âme (A.-M. E.)* *Gerster a Zeil: Jus Religiosorum. De integritate confessionis. (R.-M. C.)* *Benedetti: Ordo judicialis processus canonici (R.-M. C.)* *Latour: Premiers principes d'une théorie générale des émotions, (R.-M. V.)* *Dieux: Sur les routes du bonheur (M.-A. L.)* *Brien: Tous les es-*

*poirs nous raillent* (M.-A. L.) Tessier: *Trois-Rivières*,  
 (L.-M. L.) Roy: *Nos problèmes d'enseignement* (A.  
 S.-P.) Choquette: *Le Fabuliste La Fontaine à Montréal*  
 (J.-M. G.) Charbonneau: *L'École Littéraire de Mon-*  
*tréal* (A. S.-P.). 218

## NOVEMBRE

R. P. Albert Saint-Pierre, O. P., *Chacun son métier.* 241  
 T. R. P. M.-Ceslas Forest, O. P., *La Question juive au*  
*Canada. — I.* 246  
 R. P. Edmond Gaudron, O. F. M., *Méthode et pensée. —*  
*Importance de l'information historique.* 278

LE SENS DES FAITS. — Les Journées eucharistiques de  
 Montréal: Notations brèves, par le R. P. Robert For-  
 tin, S. S. S. — A Jérusalem: Le 80e anniversaire du  
 P. Lagrange, par Iginio Giordani. 297

L'ESPRIT DES LIVRES. — Desmarais: *S. Albert le*  
*Grand, docteur de la médiation mariale* (A. L.) Chester-  
 ton: *S. Thomas d'Aquin* (M.-A. L.) Richer: *Nos chefs*  
*à Ottawa* (M.-A. L.) Mlle Bourgeois: *La Belle au*  
*Bois Dormant* (M.-A. L.). 311

## DECEMBRE

R. P. Thomas-M. Lamarche, O. P., *Pour un centenaire de*  
*Lacordaire.* 320  
 R. P. M.-Ceslas Forest, O. P., *La Question juive au Cana-*  
*da. — II.* 329  
 Mlle Hélène Grenier, *L'Espagne à seconde vue.* 350

LE SENS DES FAITS. — A propos d'hérésie, par le R.

*P. Thomas-M. Landry, O. P.* — A nos présents et futurs abonnés, par le *R. P. M.-A. Lamarche, O. P.* 366

L'ESPRIT DES LIVRES. — Fandrich: *L'Ecole Primaire Supérieure* (H.-M. H.) Ingold: *Général et Trappiste* (E. L.) Bouffier: *Anna-Maria Taigi* (H.-M. H.) Ghéon: *Le mystère du roi S. Louis* (A.-M. M.) Mme Lamontagne-Beauregard: *Dans la brousse* (A. S.-P.) Massoulié: *Méditations de S. Thomas* (R.-M. C.) Fanfani: *Catéchisme sur l'état religieux* (R.-M. C.) Guenette: *Essai sur l'éducation* (M.-C. F.) Constantin-Weyer: *Le flâneur sous la tente* (M. L.) M. Pagot: *Par la joie! Notes de pédagogie moderne* (J. B.) De Montigny: *Les boules de neiges* (A. S.-P.) Autres publications. Accusés de réception. — Table des Matières 374

---

*Les articles du T. R. P. Forest sur la Question juive au Canada seront incessamment mis en brochure. On peut dès à présent envoyer les commandes aux conditions suivantes: 10 sous l'unité, \$1. la douzaine, \$8. le cent. (Port en plus).*



# A. Janin & Compagnie

LIMITÉE

ENTREPRISES  
GÉNÉRALES



1460 SHERBROOKE OUEST  
MONTRÉAL

## LE CADEAU QUE VOUS RECHERCHEZ

---

Ne cherchez pas davantage. Nous avons à notre succursale locale, le cadeau que vous recherchez pour le père, la mère ou l'enfant : une petite banque à domicile revêtant la forme d'un livre.

Nos petites banques à domicile sont recouvertes en cuirette de six couleurs différentes. Demandez au gérant de notre succursale de vous les montrer.

---

## La Banque Provinciale du Canada

X

## J.-W. Jetté, Limitée

ENTREPRENEURS EN  
CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

Spécialités: Cuisine à vapeur, buanderie, plans de pouvoir, chauffage par circulation forcée, etc.

2114, EST, RUE RACHEL  
MONTREAL

Tél. Rés.: ELwood 6641

## Victor Décarie

HORLOGER — BIJOUTIER  
GRAVEUR

5307 QUEEN MARY ROAD  
SNOWDON, MONTRÉAL

Tél. FRontenac 5008

## Docteur H. Charette

CHIRURGIEN-DENTISTE

1951, rue Sherbrooke Est  
Montréal

Tél. LANcaster 1771

## C. Lamond & Fils, Limitée

Manufacturiers de bijouterie  
Insignes, médailles commémoratives,  
bagues pour finissants, Insignes  
pour sociétés, club.

929, rue Bleury, Montréal

Tél. FRontenac 3186\*



2565 Chambly, Montréal

Tél. AMherst 9480

## A. DURIVAGE

BOULANGER



5276, rue Fabre, Montréal

Tél. ELwood 6483 E. Ranger, Prop.

## Plomberie Economique

PLOMBIER-COUVREUR

4228 Blvd Décarie Montréal

Tél. LANcaster 2971

## SIMARD & CO.

COUVREURS GENERAUX

Travaux en tôle de toutes sortes  
3539, rue Clark Montréal

Salons mortuaires aux deux adresses  
Equipement des plus modernes

## L. Thériault Enr.

Entrepreneurs de Pompes funèbres et  
Embaumeurs

sont maintenant établis au numéro  
71, Av. de l'Eglise, Verdun - FI. 7087

BUREAU CHEF:

1270 Laprairie, près Centre WI. 5560

Bureau: EL. 6902

Rés. EL. 6545

## NAP. DEGUIRE

ENTREPRENEUR PLOMBIER

Couvreur, Poseur d'Appareils à eau  
chaude et à vapeur, etc.

4256 Blvd Décarie,

Montréal

## FIXEZ-VOUS UN BUT

Prenez la résolution d'économiser \$50., \$100., \$500. ou \$1,000., en trois mois, six mois ou un an. Ce but fixé, ne le perdez jamais de vue. Persévérez, malgré les difficultés du début. Vous l'atteindrez. Vous le dépasserez. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

## Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de \$130,000,000  
553 bureaux au Canada

Succursale à Saint-Hyacinthe

E.-O. DESJARDINS, gérant.

Téléphone 500

### Louis BOURGEOIS Limitée

FERRONNERIE EN GROS ET DETAIL

104-110, St-Antoine — 67-61, St-Simon, - Saint-Hyacinthe

F. DAOUST, gérant

Téléphone 59-w

### LA COMPAGNIE D'EAU MINERALE

Propriétaire du célèbre PHILUDOR

148, rue Concorde - - - - - Saint-Hyacinthe

Jos. BEAUBIEN  
Prés.

R. BOUVRETTE  
Vice-Prés.

6961 BLVD ST-LAURENT

## B. B.

Electric Co. Limited  
MONTRÉAL

ENTREPRENEURS  
ELECTRICIENS

Tél. CRescent 8334

Téléphone: CRescent 2734

## M. J.-Albert Larue

ARCHITECTE

A. A. P. Q.

5711, rue Durocher, Montréal

**ASGRAIN & HARBONNEAU**  
Limitée

PHARMACIENS EN GROS

Fabricants Chimistes — Instruments de Chirurgie. —  
Instruments pour Dentiste.

30 est, rue Saint-Paul, - - - - Montréal

*Demandez notre Catalogue.*

Tél. Fltzroy 5222\*

**Daigle & Paul Limitée**

MARCHANDS EN GROS ET EN DÉTAIL  
BOIS DE SCIAGE

Lattes, Bardeaux, Moulures, Jalousies et Portes  
de tous genres

1962 AV. GALT,

MONTREAL

**Pharmacie L. P. GAUCHER**

Bachelier en Pharmacie

*GROS et DETAIL*

223, rue Cascades, - - - - Saint-Hyacinthe

Téléphone 86

Téléphone Bell 310

*Carrosse No 2*

**JOSEPH BERTRAND**

COCHER

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

Ecuries de louage, carrosses simples et double pour mariage, baptêmes.

Automobile. EXPRESS

30, RUE LAFRAMBOISE,

SAINT-HYACINTHE

Tél. CRescent 3345

**J. A. ST-AMOUR Limitée**

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

Assortiment complet d'accessoires électriques  
Travaux de tous genres en électricité

6575 SAINT-DENIS

MONTREAL

Tél. HARbour 8775

Dorure, Argenture, Vernissage à l'Or  
Pour le clergé et les communautés  
religieuses

## J. HENRI ACHIM

Plaqueur de la Maison Birks  
pendant 18 ans

987 Blvd St-Laurent Montréal

Tél. DOLLard 8710

## GODIN & DROUIN

PEINTRES-DECORATEURS

Spécialité: institutions religieuses  
et décors religieux

1267 EST, RUE ST-ZOTIQUE

Heures de Bureau: DEXter 8011  
9 a.m. à 9 p.m.  
Excepté le lundi

**Dr Amherst Hébert, D. D. S.**  
CHIRURGIEN-DENTISTE

5270 Av. N.-D. de Grâce, apt. 3  
Angle Blvd Décarie

Téléphone 259

**Henri Raymond & Cie**  
ASSURANCE-FEU

*Représentant les meilleures  
compagnies non tarifées  
Saint-Hyacinthe*

## PHARMACIE SAINT-HYACINTHE

PLACE DU MARCHE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité. — *Spécialité: LES PRESCRIPTIONS.* — Articles de toilette. — Bonbons, Parfums, etc. — Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "Rexall". *Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.* — AGENCES: Articles de photographie, le Kodak EASTMAN.

J.-H.-E. BRODEUR, propriétaire

Téléphone Bell 271

## LAFRANCE & SYLVESTRE

*Négociants et Importateurs d'Epicerie en gros*

120, rue Saint-Antoine, - - - - Saint-Hyacinthe

LAMPIONS, CIERGES ET CHANDELLES

Tél. FITzroy 4849

A. D. 1896

## S. RIVEST

PREMIER FABRICANT DU LAMPION AU CANADA

*Notre installation nous permet de fabriquer toutes les qualités  
et formes demandées pour cierges et chandelles.*

Fournisseur des Pères Dominicains de N.-D. de Grâce

6369, RUE BEAULIEU,

MONTREAL

# J. A. ROY

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

*Ventes et installations de souffleurs*

*Jour et Nuit*

Tél. CRescent 0580

5880 HUTCHISON

J. A. A. Leclair J. H. Dupuis, I. C.  
3519, Ave Vendome 2519, rue Fullum  
DExter 5537 AMherst 9625

## J. A. A. Leclair, Dupuis

LIMITÉE

INGENIEURS-CONSTRUCTEURS

620, rue Cathcart - LANcaster 4823



Parmi les orgues installées récemment par cette Maison, l'on trouve:

St-Martin, Qué. ..Eg. Paroissiale  
Boston, Mass. ...Eg. N. D. des Victoires  
Oka, Qué. ... ..La Trappe  
Matane, Qué. ... ..Eg. Paroissiale  
New Richmond, Q. Eg. Paroissiale  
St-Evariste, Qué. ..Eg. Paroissiale  
Brooklyn, N. Y. ..Eg. Ste-Thérèse  
Chicago, Ill. ... ..Eg. N. D. de Grâce

### CASAVANT FRERES LTEE

ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél. CLairval 5706

## Buanderie Ménard

Lavage, Réparage, Racommodage

Linge d'église fait avec soin

*Prix spéciaux pour les*

*Communautés religieuses*

OUVRAGE GARANTI, SERVICE RAPIDE

*Un encouragement me ferait plaisir*

554, St-Clément,

Viauville

## LA CORDONNERIE

J. A. LEMAY

RÉPARATIONS GÉNÉRALES

*Prix raisonnable*

*Satisfaction garantie*

212, rue Cascade.

St-Hyacinthe

LA MAISON

# Dupuis Frères

LIMITÉE

sert avec satisfaction la population de Montréal et de toute la province.

MAGASINS

865 Est. Ste-Catherine.

PLateau 5151

COMPTOIR POSTAL:

Coin St-Laurent et St-Viateur

CRescent 3181



Tél. WIlbank 0470

Nous recommandons les  
liqueurs CORONA. Aussi ma-  
nufacturiers de HIRES ROOT  
BEER.

**R-J** Your Guarantee of  
Real **ROOT JUICES**

Tél. PLateau 2673

**Charland & Charland**  
AVOCATS

57, ouest, rue St-Jacques, Montréal

**J.-H. NAULT**

NOTAIRE

Bureau: 57 St-Jacques O. HA. 5020  
Rés.: 4030 Av. Marlowe, DE. 7752

Tél. WALnut 8117

**Pharmacie Boulevard**

P. ARCHAMBAULT, B. Ph.

Prescriptions remplies avec soin  
Tabac — Bonbons — Crème glacée

3857 Boul. Décarie, coin N. D. G.  
Montréal

Tél. FAlkirk 1095

**DESMARAIS & CIE**

ENTREPRENEURS DE

Peinture, Décoration, Tapissage,  
Vitrage, Etc.

*Estimation sur demande*

4672 St-André Montréal

Conservez toujours vos aliments frais  
Achetez de la glace pure et naturelle

**A. NORMANDEAU**

MARCHAND DE GLACE  
GROS ET DETAIL

Livraison spéciale - Service rapide  
2114, Old Orchard, DEXter 6526

Tél. BYwater 0934

**ARTHUR FORTIER**

STATION DE GAZOLINE  
Service de Batteries

Réparation générale d'Automobiles

7133, Côte des Neiges, Montréal

**O'Connor's Fish Co. Limited**



Distributeurs  
DE POISSON  
EN GROS

Etabli depuis  
75 ans

RUES KING  
& WILLIAM

Tél.  
MA. 1346  
3 lignes

Tél. AMherst 1314

**THEO. BIBEAU**

ENTREPRENEUR-PLATRIER

Tout genre de travaux en  
Plâtre et en Ciment

5330, Chambord Montréal

Magasin: 401

TELEPHONE BELL

Résidence: 439J

# J. D. DESROSIERS

MARCHAND DE CHAUSSURES  
pour toute la famille.

*Motto: Service — Courtoisie et Qualité.*

143, rue Cascades, - - - - - Saint-Hyacinthe

Je peux vous fournir tout ce qui peut vous être nécessaire  
en chaussures et en bas.

AUSSI AGENCE DE RADIOS.

Tél. Bureau: 95

# ERNEST J. CHARTIER

*Commerçant de*

BOIS et CHARBON

136, rue Girouard, - - - - - Saint-Hyacinthe

Téll Résidence 244-w.

(Le soir) Résidence 244-j.

Bureau: 88

Maison établie en 1879

# A. BLONDIN Limitée

"INSUL-BOARD" — BOIS DE CONSTRUCTION  
FOURNISSEURS EN GROS

Plomberie, Chauffage et Matériel de Construction, Peinture et Vernis

115, rue Cascades, - - - - - Saint-Hyacinthe

Dentiers incassables  
Ponts, Obturations  
de tous genres

Ouvrage de première qualité  
seulement

RAYONS X

# Dr J.-A.-ERNEST DAIGLE, B.C.D.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Membre du Dispensaire Antituberculeux des Comtés de St-Hyacinthe  
et Rouville

SPÉCIALITÉ: Chirurgie Buccale,  
Procédés nouveaux d'Anesthésie.

Prix raisonnables  
Satisfaction Garantie  
Ouvert de 9 A. M. à 9 P. M.

79 Ste-Anne  
ST-HYACINTHE, P. Q.  
Téléphone 80

435 RUE SAINT-GREGOIRE CALUMET 1442

## LA CIE DE CHARBON MONTREAL

*Maison canadienne-française catholique*

Nous sollicitons votre patronage et vous assurons de la Qualité et de la Quantité. Notre passé est votre Garantie. M. J. A. AIRD, propriétaire, 30 ans d'affaires honnêtes et reconnues.

**BOIS DE CHAUFFAGE — CHARBON —  
HUILE à CHAUFFAGE**

Partout dans la province et toute quantité  
*Fournisseurs des RR. PP. Dominicains et plusieurs autres institutions.*

## ARTHUR LEDOUX

OPTICIEN-BIJOUTIER

YEUX EXAMINES ET VERRES AJUSTES

AVEC SOIN

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

*Pour les Fêtes*

**LE CADEAU LE PLUS APPRÉCIÉ**

LES  
DERNIERS  
MODELES



15  
PIERRES  
(Suisse)

**\$10.00**

Aussi un assortiment complet d'autres formes à \$4.00 ou plus  
Fournisseur des Pères Dominicains

En éliminant les intermédiaires vous économisez. Confiez aussi vos réparations de montres à des manufacturiers pour service sans égal et rapide. Examen et ajustement de montres à titre gratuit.

*Prix spéciaux aux Institutions religieuses*

Service de Messagers

Heure Exacte

**CIE ACME CRYSTAL**

En face de la Banque Royale

MARquette 2737  
Etablie 1922

359 OUEST, ST-JACQUES  
*Philippe Côté, Prop.*

YEUX  
OREILLES

NEZ  
GORGE

**Dr JULES BRAULT**

*Professeur agrégé de l'Université  
de Montréal*

Ex-Médecin de l'Institut Nazareth  
Médecin de l'Hôpital Notre-Dame

Consultations: 2 h. à 4 h. et  
sur rendez-vous

418 Est, rue Sherbrooke, Montréal  
(Près St-Denis) Tél. MA. 7334

Bureau:  
376 Sherbrooke, E. LA. 5853  
Résidence: EL. 5952

**Dr Armand Derome**

Ancien assistant de la Faculté  
de Paris

MÉDECIN DE L'HÔTEL-DIEU

Heures de Bureau: 2 à 4 h. p. m.  
lundi, mardi, jeudi, vendredi

**CONSEILS QUANT AUX PLACEMENTS**

Qu'il s'agisse de fortes ou de faibles sommes, le premier point à considérer est la sécurité du capital... puis ensuite le taux de l'intérêt, qui doit être le plus élevé possible. Les conseils de nos officiers peuvent vous être de grande utilité, et ils vous sont offerts gratuitement.

**CAPITAL TRUST**

Corporation Limitée

MONTRÉAL

OTTAWA

TORONTO

Tél. Dollard 4661

**New Method Washing Ltd**

tous genres de lavages  
aussi nettoyages

Nettoyage à sec et sans  
odeur ZORIC

LES CAFÉS, THÉS ET  
CONFITURES DE

**J. - A. DESY**

LIMITÉE

**SONT LES MEILLEURS**

Torréfions, importons et  
manufacturons nous-mêmes

# SOYONS COURTOIS ET HOSPITALIERS

## POUR ACCROITRE LE TOURISME

On se plaint un peut partout à vanter la politesse et l'hospitalité des habitants de la province de Québec. Et le touriste étranger est attiré plus peut-être par cette courtoisie dont il est l'objet, que par la beauté des paysages et la diversité des autres attraits de notre province.

### REDOUBLONS NOS EFFORTS —

N'épargnons aucun effort pour conserver et augmenter cette belle réputation. Que tous ceux qui nous visitent soient traités comme des invités auxquels on veut rendre le séjour agréable, afin qu'ils prolongent le plus possible leur visite parmi nous et qu'à leur départ ils n'emportent que de bons souvenirs.

### COMMENT ETRE COURTOIS —

La courtoisie peut s'exercer de mille et une façons, mais principalement en donnant à l'étranger qui demande un renseignement une réponse claire et précise, en lui rendant à l'occasion un petit service désintéressé, en lui cédant le droit de passage dans une rencontre ou à une bifurcation de chemin, en l'accueillant avec cordialité où qu'il se présente.

Que dans toutes ses relations avec la population locale le touriste étranger sente que sa présence est désirée, que tout le monde s'efforce de rendre son séjour agréable, et à son retour dans sa localité, il se fera le propagandiste bienveillant et efficace du pays où il aura reçu ce traitement courtois et hospitalier.

## OFFICE PROVINCIAL DU TOURISME

MINISTERE DE LA VOIRIE,  
PARLEMENT, QUEBEC.

Hon. J.-E. PERRAULT, ministre

J.-L. BOULANGER, sous-ministre

Arthur BERGERON, sous-ministre suppléant

## Dominion Blank Book Co. Limited

LA MANUFACTURE DE PAPETERIE LA PLUS IMPORTANTE  
AU CANADA

Livres pour Comptabilité    Sacs à Chapeaux  
Livres à Feuilles Mobiles    Sacs pour Pâtisseries  
Livrets de comptoir    Enveloppes Commerciales

*Toutes les formes, tous les genres*

## SAVOY ET SES FILS Limitée

Vous produiront un en-tête de lettre digne de votre firme, demandez nos échantillons, et nous vous soumettrons un en-tête de lettre en harmonie avec votre genre d'affaire.

Les BOUCHERS et les BOULANGERS trouveront chez nous du *papier ciré* de première qualité, sur demande nous vous enverrons nos prix et nos échantillons.

*Bureau Chef:* Saint-Jean, Qué.

*Succursales:* Montréal, Québec, Qué.





## ...pour satisfaire toutes les exigences

La Réfrigération G. E. à air conditionné ne ressemble en aucune façon aux autres modes de réfrigération qui ont pu avoir leur utilité par le passé. C'est une innovation entièrement originale, devisée par la plus grande Institution d'électricité au monde, en vue de satisfaire les demandes les plus exigeantes.

Non seulement elle produit une température basse constante et scientifiquement réglée, mais elle maintient en plus l'humidité. Un courant d'air humide et frais circule en permanence dans l'appartement à raison de cinq tours à la minute, ce qui assure les conditions les plus favorables à la conservation des aliments, au maintien de la fraîcheur aux fleurs récemment cueillies, etc. Partout donc où il est question de réfrigération, de quelque exigence qu'il s'agisse, consultez le spécialiste de la Réfrigération G. E.

**CANADIAN**  
**GENERAL**  **ELECTRIC**  
C O M P A N Y L I M I T E D

